

CLIMBACH

S'HADELBIIRE BLADDL

ANNÉE 2025





LE S'HADELBIIRE BLADDL

Année 2025

Pourquoi « S'HADELBIIRE BLADDL »

Parce que la cueillette des myrtilles a longtemps représenté une ressource complémentaire pour les habitants de Climbach. Ces myrtilles, appelées *Heidelbeeren*, ont également participé à la renommée du village, au point que ses habitants ont hérité de surnoms évocateurs :

« Heidelbeereschnitzer » ou
« Heidelbeereschlacker »

SOMMAIRE

VIE COMMUNALE 4-21

ETAT CIVIL 2025 22-23

INFORMATIONS PRATIQUES 24-26

MOT DE NOS ELUS LOCAUX 27-29

LES MOMENTS FORTS EN 2025 30-37

L'ECOLE DE CLIMBACH 38-44

LE MOT DES SAPEURS POMPIERS 45

VIE ASSOCIATIVE 46-49

LES PAROISSES 50-51

DIRECTION DE LA PUBLICATION :
LE MAIRE, CATHERINE SCHLICK

**CRÉATION, COMPOSITION ET
RÉALISATION :**
SECRÉTAIRE DE MAIRIE, DANIELLE MARTIN

PHOTOGRAPHIES :
COMMUNE DE CLIMBACH
ECOLE DE CLIMBACH
LORENTZ MARCEL

IMPRIMÉ PAR MEDIALOGIK—DRACHENBRONN
TIRAGE 250 EXEMPLAIRES
DISTRIBUÉS GRATUITEMENT

RÉDACTION :
MAIRE DE CLIMBACH,
SECRÉTAIRE DE MAIRIE, DANIELLE MARTIN
M. LE DÉPUTÉ,
MME ET M. LES CONSEILLERS D'ALSACE
MME LA CONSEILLERE REGIONALE
PRÉSIDENT DU « CONSEIL DE FABRIQUE », FRANCOIS KOCHERT
MARIE-CLAIRE HELMLINGER, PASTEUR-VICAIRE
PRÉSIDENTE DU « COUNTRY CLUB », BERNADETTE WILLINGER
PRÉSIDENTE DU « COMITE DES FETES », KATIA SCHLICK
PRÉSIDENTES « CŒUR DE MOMES » : VALERIE FRANK ET ISABELLE LAGE
PRÉSIDENTS DE « LA VILLA-ÉDA » : EVA LINDER, DOMINIQUE SINGER
LORENTZ MARCEL : HISTOIRE DE CLIMBACH
LIEUTENANT KUNTZ ARNAUD : SECTION POMPIERS WINGEN-CLIMBACH

DÉPÔT LÉGAL : STR—06-2-005892

Bonjour à toutes et à tous,

L'année 2026 étant une échéance électorale, je m'exprimerai volontairement avec simplicité. Toutefois, je ne peux, humainement, rester indifférente aux moments forts de l'année qui vient de s'écouler.

Alors que le début d'une nouvelle année est traditionnellement un temps de vœux, d'espoir et de partage, ces instants de convivialité doivent aussi nous rappeler celles et ceux qui traversent des épreuves. Je pense à nos concitoyens touchés par la solitude, la maladie ou le mal-être.

Je souhaite également rendre hommage à toutes les personnes qui nous ont quittés en 2025 et adresser une pensée sincère et émue à leurs familles et à leurs proches.

Je tiens à remercier très chaleureusement l'ensemble des forces vives de notre village — bénévoles, associations, habitants engagés — pour leur dévouement, leur présence et leur engagement quotidien en faveur du bien-être de chacun et du vivre-ensemble.

À chacune et à chacun d'entre vous, je souhaite une année 2026 empreinte de sérénité, de solidarité, de santé et de moments heureux.

Bonne année.

Votre Maire

Catherine (Katia) Schlick-Kieny

Guten Tag an alle,

2026 ist ein Wahljahr, ich begnüge mich also mit einfachen Worten. Die Begebenheiten des vergangenen Jahres lassen mich jedoch menschlich nicht ungerührt.

Der Anfang des Jahres ist immer eine Zeit der Wünsche, der Hoffnung und des Teilhabens, wir wollen deshalb an diejenigen denken, welche leiden. Wir denken an die Alleinstehenden, die Kranken, jene welche sich nicht wohl fühlen.

Ich möchte auch derjenigen gedenken, die uns im Jahr 2025 verlassen haben und sende ihren Familien einen gerührten und aufrichtigen Gruß. Ein herzliches Dankeschön allen wirkenden Kräften unseres Dorfes, allen Freiwilligen, Vereinen, engagierten Einwohnern für ihr Dasein, ihr Zuvorkommen, ihren täglichen Einsatz zum Wohl des Gemeinschaftslebens.

Ich wünsche allen ein gutes, Jahr geprägt von Solidarität und glücklichen Momenten.

Seje àlli harzlich gegrisst,

Ihr wisse, 2026 wärd widder gewählt, min Wort esch àlso so aanfàch wie mejlich, wenn mich aa unsri kerzlich Vergàngehaat nit ungeriehart làsst.

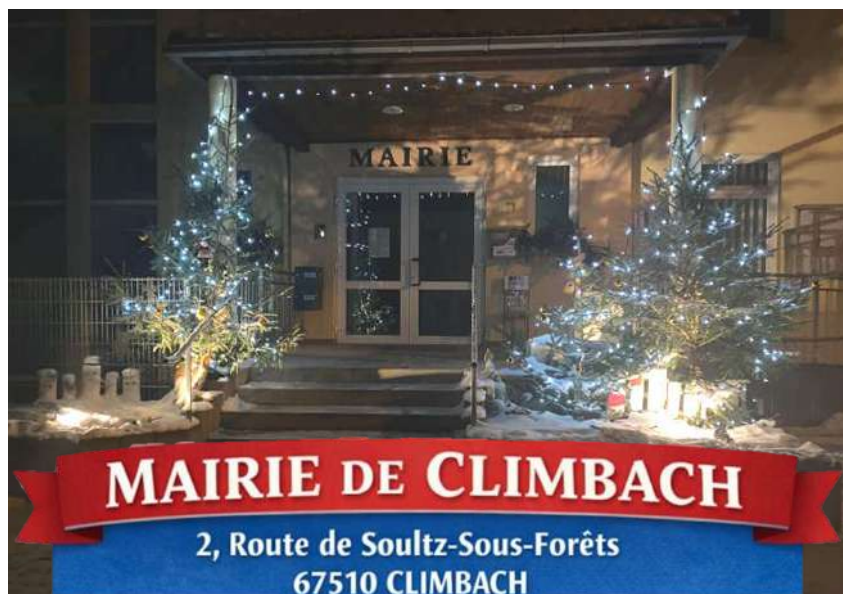
Am Anfàng vum e neje Johr esch immer d'Redd vun gude Wensch, vun Hoffnung un Daale. Hitt owe welle mr aa àn die denke wu kampfe misse. Ich denk aa an die wu ellaan senn, krànk un sich net wohlfiehle.

Ich wott aa, dàss mir uns an die erinnre, wu uns 2025 verlonn hàn un sand e gerehrter un ufrichticher Gruss àn ihri Fàmilie.

Ich sàch àlle tàtkràftiche Mansche vun unsrem Dorf harzlich merci, àlle Frejwilliche, Vereine, engagierte lenwohner fer ihri Zevorkommeha, ihr Dosinn un ihre däjlich lensatz zum Wohl vun jedem un àlle.

Jeder un jedem vun Eich wensch ich e fredliches, solidàrisches un gleckliches Johr.





MAIRIE DE CLIMBACH
2, Route de Soultz-Sous-Forêts
67510 CLIMBACH

☎ Téléphone : 03 88 94 43 73
✉ mairie@climbach.fr
🌐 Site officiel : <https://mairie-climbach.fr>

HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC

- **Mardi** 10h à 12h et 16h à 18h
- **Mercredi** 15h à 17h
- **Jeudi** 10h à 12h

🕒 **Permanence téléphonique**

- Du lundi au jeudi 8h à 12h et 14h à 17h
- Vendredi 8h à 12h

Restez informé !

📘 Suivez-nous sur **Facebook** | 🌐 Consultez notre site www.mairie-climbach.fr

NUMÉROS UTILES

Urgences générales

SAMU	15
Police Secours	17
Pompiers	18
Urgences Européennes	112
SOS Sans abri	115
Personnes sourdes et malentendantes	114

Services de santé et Hôpitaux

Sos médecin	3624
Pharmacie de garde	3237
Centre antipoison	03 88 37 37 37
SOS Mains Haguenau	03 88 30 70 70
Centre Hospitalier de Wissembourg	03 88 54 11 11
Centres de soins infirmiers Lembach	03 88 94 40 31
Pharmacie de Lembach	03 88 94 42 82

Sécurité

Gendarmerie de Wissembourg	03 88 94 01 02
Allô Enfance en danger	119
Violences conjugales	3919

Services administratifs

Ecole de Climbach	03 88 94 48 84
Sous-préfecture de Haguenau	03 68 41 90 96
France Services Wissembourg	03 67 70 74 57
SMICTOM	03 88 54 84 00
Office de Tourisme Alsace verte	03 88 94 10 11
Service Gestion Comptable	03 88 53 26 51

Autres services

Déchetterie de Lembach	03 88 94 25 93
Déchetterie de Wissembourg	03 88 54 39 54
SIEARR	03 88 05 36 70



Le conseil municipal au 1er janvier 2026

composé de 11 élus, suite aux élections municipales complémentaires du 23 et 30 novembre 2025

Le maire : Catherine SCHLICK

1^{er} Adjoint : Simon KOCHERT

2^{ème} Adjoint : Loïck LAMBERT

LES CONSEILLERS ET CONSEILLÈRES MUNICIPAUX :

Valérie BRACKER, Patrick FAUTH, Marc KOCHERT, Thomas KOCHERT, Éric LAMBERT, Éric LOEFFLER, Cathy NEHER et Jean-François PEYRET

LES DÉLÉGUÉS AUPRÈS DES SYNDICATS INTERCOMMUNAUX :

- ✿ **SIVOM** : Éric LOEFFLER (Délégué titulaire), Thomas KOCHERT (Délégué suppléant)
- ✿ **SIVU PISCINE** : Loïck LAMBERT (Délégué titulaire), Jean-François PEYRET Délégué suppléant)
- ✿ **SIVU FORESTIER** : Simon KOCHERT (Délégué titulaire), Marc KOCHERT (Délégué suppléant)
- ✿ **SYCOPARC** : Cathy NEHER (Délégué titulaire), Marc KOCHERT (Délégué suppléant)
- ✿ **SIAERR** : Cathy NEHER et Loïck LAMBERT (Délégués titulaires), Éric LAMBERT (Délégué suppléant)
- ✿ **FEDERATION COMMUNES FORESTIERES** : Marc KOCHERT (Délégué titulaire), Simon KOCHERT (Délégué suppléant)
- ✿ **DEFENSE ARRONDISSEMENT HAGUENAU-WISSEMBOURG** : Référente de la commune, Catherine SCHLICK

COMPOSITION DU CONSEIL ET MANDATS

Mars 2025

- ✿ Maire : David Djuric
- ✿ 1^{er} Adjoint : Eric Kastner
- ✿ 2^{ème} adjoint : Laura Schweickart

Décembre 2025

- ✿ Maire : Catherine Schlick
- ✿ 1^{er} adjoint : Simon Kochert
- ✿ 2^{ème} adjoint : Loïck Lambert

COMMISSIONS ET REPRESENTANTS DE LA COMMUNE

- ✿ Mise en place des commissions communales et de la Commission d'Appels d'Offres
- ✿ Désignation des délégués aux instances intercommunales : SIVOM, SIVU, SYCOPARC, SIEARR
- ✿ Référent défense pour l'arrondissement Haguenau-Wissembourg

TRAVAUX ET EQUIPEMENTS

- ✿ Travaux de mise en conformité des installations électriques des bâtiments école/mairie et église protestante
- ✿ Acquisition d'un épandeur de sel
- ✿ Remplacement du poste informatique du secrétariat suite au passage en Windows 11
- ✿ Réfection du plafond au local pompiers et remplacement d'un luminaire suite sinistre
- ✿ Taille et broyage des arbres sur le site du Porche de la Chapelle

ENVIRONNEMENT ET EXPLOITATION FORESTIERE

- ✿ Travaux d'exploitation et sylvicole pour 2026 : 26 820 € HT
- ✿ Recettes de ventes de bois attendues en 2026 : 27 000 € HT
- ✿ Présentation des rapports de 2024 RPQS gestion eau et de l'assainissement collectif

BUDGET ET FINANCES

- ✿ Vote du CFU de 2024 et report des résultats au BP 2025 :
Excédent de fonctionnement : 104 406,02 €
Excédent d'investissement : 121 404,98 €
Soit un résultat d'exercice : 225 811 €
- ✿ Vote du Budget primitif de 2025 :
Section de fonctionnement : 602 500 €
Section d'investissement : 230 000 €
- ✿ Baisse de 15% des contributions directes
- ✿ Décisions modificatives de fin d'année et admissions en non-valeurs
- ✿ Vote autorisation d'engager jusqu'à 25% des crédits d'investissement pour l'année 2026

AFFAIRES DU PERSONNEL ET DIVERS

- ✿ Création d'un emploi d'adjoint technique contractuel non permanent suite au départ à la retraite d'un agent communal
- ✿ Motion sur la langue et culture régionale d'Alsace
- ✿ Autorisation d'ester en justice dans l'affaire des dépôts sauvages

DOMAINE PUBLIC ET SALLES COMMUNALES

Convention d'occupation du foyer communale : redevance annuelle de 150 € pour l'association

Les procès-verbaux du conseil municipal sont publiés, **après approbation lors de la séance suivante**, sur les panneaux d'affichage communaux et sur le site internet officiel de la commune.



Cette année, notre commune a accueilli plusieurs nouveaux arrivants.

Nous leur souhaitons une installation agréable et espérons qu'ils trouveront vite leur place dans la vie du village.

Nous restons disponibles pour les accompagner dans leurs démarches et leur faire découvrir nos services et nos associations.

Peter RAINER et Francine GAUTRIN
Route de Bitche

Famille BERGMANN Mathieu
Route de Bitche

Steeven SEGUIN et Alexia BRICKA
Route de Bitche

Cindel HAMANN et les enfants
Rue des chênes

Marie Isabelle GIES
Route de Bitche

Béata KWIATKOWSKA
Route de Soultz sous Forêts

Famille BENDEL Eckard
Rue des Roses

Morgane CONESA et les enfants
Rue des Chênes

Famille HESS
Route de Soultz

Madame Stéphanie OULAÏ
Route de Bitche

BIENVENUE

à Climbach

Nouveaux arrivants ? Vous quittez la commune ?



**Inscrivez-vous en mairie
dès votre arrivée ! Apportez :**

- ☞ Votre livret de famille
- ☞ Une pièce d'identité



Changements à signaler

- ☞ **Changement d'adresse** (même à l'intérieur du village)
- ☞ **Modification du foyer** (étudiants,



Contacts utiles

- ☞ **Mairie** → Mise à jour du fichier population et inscription sur les listes électorales
- ☞ **Communauté des communes de Wissembourg** → Factures d'Ordures ménagères : ☎ 03 88 05 35 70
- ☞ **SIEARR** → Changement du titulaire du compteur d'eau : ☎ 03 88 05 36 70



RGPD – Protection de vos données



Qu'est-ce que le RGPD ?

Le Règlement Général sur la Protection des Données protège toutes vos informations personnelles (nom, prénom, adresse, état civil, photos, coordonnées...).



Nouveaux arrivants

Un formulaire RGPD vous est remis à la mairie. Il vous permet de :

- ✓ être informé de vos droits,
- ✓ autoriser ou refuser l'utilisation de vos coordonnées,
- ✓ décider si vos photos ou votre nom peuvent paraître dans le bulletin communal.

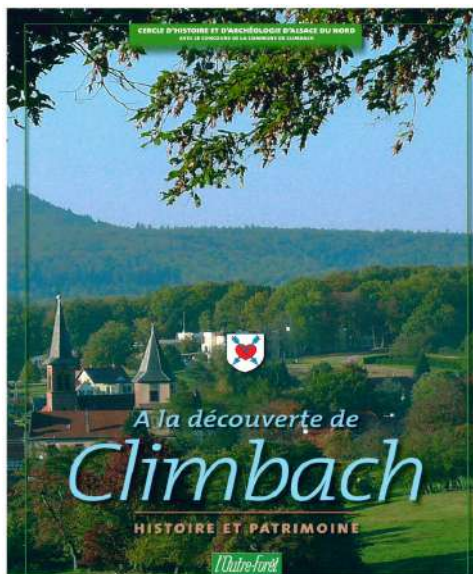


Habitants déjà inscrits

Si vous ne souhaitez pas que vos données soient utilisées ou publiées dans le bulletin communal, nous vous invitons à en informer la mairie.



Sans votre accord, vos données ne seront pas publiées. La commune s'engage à respecter et protéger vos informations.



« A LA DÉCOUVERTE DE CLIMBACH : HISTOIRE ET PATRIMOINE »

Le livre *À la découverte de Climbach* est né d'une exposition organisée par Monsieur Marcel Lorentz avec le soutien de la municipalité.

Réalisé avec le « Cercle d'histoire et d'archéologie de l'Alsace du Nord », il retrace la vie du village depuis le mésolithique jusqu'au début du XXI^{ème} siècle.

Les auteurs se sont appuyés sur des archives, l'étude des rues, maisons et édifices, malgré de nombreuses pertes documentaires liées aux guerres.

L'ouvrage met en lumière des aspects oubliés ou méconnus de l'histoire locale. Il invite les habitants à mieux connaître et apprécier leur commune à travers les âges. **Il est disponible au secrétariat de mairie au prix de 22 euros.**





ACCUEIL SCOLAIRE DU MATIN



Depuis 2014, la commune de Climbach propose un accueil matinal gratuit pour les élèves de l'école.



Les inscriptions se font en mairie.



L'accueil est assuré par l'ATSEM Rachel, de **7h30 à 8h05**, dans la salle des maternelles les lundis, mardis, jeudis et vendredis.



L'accueil est maintenu à partir de **trois enfants** inscrits par jour.



En dessous de ce seuil ou en cas d'absence de l'ATSEM,

L'accueil du matin n'est pas assuré.



Une naissance un arbre

La commune de Climbach a adhéré à la charte « Une naissance – un arbre » en partenariat avec l'Association des Jardins et Vergers de l'Outre-Forêt (AJVOF). Ce programme, en vigueur depuis 1er janvier 2021 pour une durée de 5 ans.

Comment ça marche ?



Pour chaque naissance, les parents résidents à Climbach peuvent planter un arbre.

La plantation peut se faire sur un terrain privé ou un terrain communal.

Pourquoi participer ?



Renforcer la présence des arbres dans notre environnement



Contribuer à la transition écologique et améliorer notre qualité de vie



Participer à une tradition millénaire symbole de vie et d'avenir

« **L'AJVOF** (Association des Jardins et des Vergers de l'Outre-Forêt) rassemble les passionnés de jardins et vergers, partage conseils et formations, et mène des actions pour la nature, comme l'opération « Une Naissance, un Arbre ».

Rejoindre l'association permet de participer à la vie locale et à la préservation du patrimoine naturel. Cette année, 118 arbres seront plantés, soit 570 depuis le début.

Plus d'infos sur ajvof.fr. »



LES LOCATIONS SALLES ET DE GARNITURES

La commune propose ses salles à la location pour les particuliers et les associations ainsi que des garnitures.

Les réservations se font en mairie. Les tarifs, les conditions d'utilisation et le règlement intérieur sont disponibles au secrétariat.



LOCATIONS DE GARNITURES

(1 table et bancs pour 8 personnes)

Délibération du 12 août 2023

Jusqu'à 5 garnitures : **25 €**

Jusqu'à 10 garnitures : **40 €**

Montant de la caution : **50 €**

LOCATION DES SALLES COMMUNALES

Salle du Foyer communal

(capacité 100 personnes)

Délibérations du 12 août et du 21 octobre 2023

Période	Tarif jour	Tarif semaine	Tarif week-end
Du 1er mai au 31 octobre	70 €	280 €	200 €
Du 1er novembre au 30 avril	70 €	320 €	250 €

Salle du Club House

(capacité 50 personnes)

Délibérations du 24 février 2024

Période	Tarif jour	Tarif semaine	Tarif week-end
Toute l'année	70 €	300 €	200 €

« Un geste simple
peut faire la différence,
formez-vous. »



FORMATION DÉFIBRILLATEUR

ET PRISE EN CHARGE DE L'ARRÊT CARDIAQUE À DISTANCE

Autoformation en ligne • Environ 25 minutes • À votre rythme

- Vidéos interactives & Quiz
- Test final de validation
- Mémento, Guide DAE & Attestation remise à chacun

Inscription simple avec votre e-mail

- Accès illimité et sans contrainte

ACCÈS DIRECT :

https://luf.schillerfrance.fr/sign-up/mairie-de-climbach/?gid=86213&unc22_1LOaTR_

Ou via le QR code.



Scannez pour vous inscrire

DÉFIBRILLATEUR À LA MAIRIE



Un défibrillateur automatique externe (DAE) est installé sur le parvis de la mairie.

Il est accessible à tous en cas d'urgence cardiaque.

Ce dispositif peut sauver des vies. En cas de besoin, utilisez-le immédiatement en attendant les secours.

Adresse : sur le parvis de la mairie



L'INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES EST INDISPENSABLE POUR EXERCER VOTRE DROIT DE VOTE



Seuls les jeunes de 18 ans ayant effectué leur recensement militaire à 16 ans sont inscrits automatiquement.

Vous pouvez vous inscrire :



En ligne

Grâce au teleservice disponible sur [service-public.fr](https://www.service-public.fr) sur présentation d'un justificatif d'identité et d'un justificatif de domicile numérisés :
<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>



En mairie

En présentant :

- un justificatif de domicile
- une pièce d'identité en cours de validité (ou périmée depuis moins de 5 ans)



Par courrier

En adressant à votre mairie :

- un justificatif de domicile
- un justificatif d'identité
- le formulaire Cerfa n°12669*2 de demande d'inscription



Vérifiez votre inscription :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>

Télécharger une attestation d'inscription sur la liste électorale :

<https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/R51788>

ÉLECTIONS
MUNICIPALES
15 et 22 mars
2026

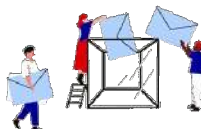
Allez Voter!

1^{er}
tour

15 mars

2^d
tour

22 mars



LA PROCHAINE ÉLECTION DES CONSEILLERS MUNICIPAUX

AURA LIEU LES 15 ET 22 MARS 2026

Pour pouvoir voter aux élections municipales de 2026, il faut être inscrit sur les listes électorales de la commune.

Les inscriptions peuvent se faire :

Jusqu'au 4 février 2026
pour les inscriptions en ligne

Jusqu'au 6 février 2026
en mairie



Toutes les communes, y compris celles de moins de 1 000 habitants, éliront leurs conseillers municipaux au scrutin de liste paritaire, conformément à la loi du 21 mai 2025.

Cette réforme concerne 70 % des communes françaises, elle vise à harmoniser le mode de scrutin, à renforcer la parité alors que les femmes ne représentent que 37,6 % des conseillers dans ces communes, et à répondre à la baisse des candidatures et aux démissions en milieu rural.

Le scrutin majoritaire avec panachage disparaît, il est remplacé par des listes complètes, alternant obligatoirement une femme et un homme. Aucun ajout, suppression ou modification d'ordre ne sera possible lors du vote.



À savoir

DATES À RETENIR



Date limite d'inscription
sur les listes électorales
6 février 2026



Date limite de dépôt des candidatures (1^{er} tour)
26 février 2026



Ouverture de la campagne électorale
officielle
2 mars 2026



Premier tour de scrutin
15 mars 2026



Second tour de scrutin
22 mars 2026





Bientôt 16 ans ?

PENSEZ AU RECENSEMENT !

COMMENT S'INSCRIRE ?

Présentez-vous en mairie avec une pièce d'identité (CNI ou passeport) et le livret de famille des parents.

Une attestation de recensement vous sera remise immédiatement.

Ce document est obligatoire pour s'inscrire au BAC, au CAP, au permis de conduire et à certains concours.

APRÈS LE RECENSEMENT

Votre dossier est transmis au Centre du Service National et de la Jeunesse (CSNJ).

Le délai de traitement est d'environ 4 mois. La convocation à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) arrive ensuite, généralement 8 à 12 mois plus tard, mais jamais avant vos 17 ans révolus.

La JDC informe sur la Défense nationale, les liens Armée–Nation, ainsi que les droits et devoirs du citoyen.

Un certificat de participation est remis à la fin.

BON À SAVOIR

Jusqu'à vos 25 ans, tout changement d'adresse ou de situation familiale doit être signalé.

Sans cela, la convocation risque d'être retardée ou envoyée à une mauvaise adresse, ce qui peut bloquer certaines démarches.

Le recensement permet aussi d'être inscrit automatiquement sur la liste électorale à 18 ans.

MON PARCOURS JDC

 JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ

J'AI 16 ANS

- Je me fais recenser auprès de la mairie de mon domicile.
- Je déclare ma **double-nationalité** éventuelle.
- Je donne une adresse mail valide et postale complète.
- Je conserve mon attestation de recensement jusqu'à mes 18 ans.
- **J'attends** de recevoir le mail m'invitant à créer mon compte **Défense+**
- Je signale au CSNJ si je déménage.

J'AI 17 ANS

- Je suis convoqué au cours du **trimestre de mes 17 ans**.
- Je reçois ma convocation par courrier ou sur mon compte **Défense+** si je l'ai créé.
- Je fais ma JDC.
- Jusqu'à mes 25 ans, je conserve mon Certificat Individuel de Participation à la JDC (CIP) et je signale tout changement de situation au CSNJ.

JE SOUHAITE

- Changer la date de ma JDC / déclarer un changement d'adresse.
- Demander un duplicata de mon CIP ou de mon attestation de recensement.
- Demander un renseignement.



- J'ai une double nationalité **ET** j'ai reçu une lettre de convention.





**MINISTÈRE
DES ARMÉES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Secrétariat général
pour l'administration**
Direction du service national
et de la jeunesse

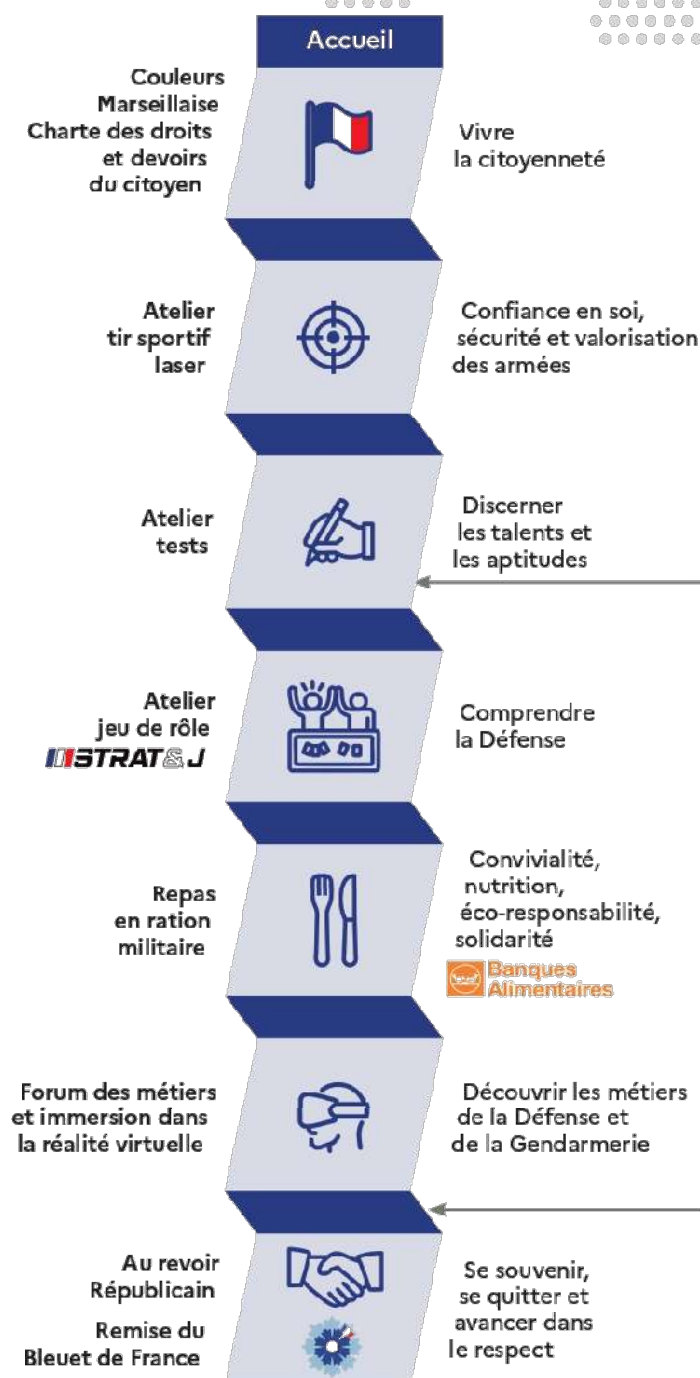


Journée défense et citoyenneté nouvelle génération (JDC NG)

7 heures - 7 temps forts



**Acteurs de leur journée,
les appelés vivent
une expérience
Défense unique.**



- Vérification administrative
- Tests de détection de difficultés de lecture
- Vidéos des dispositifs jeunesse d'insertion (SMV, SMA, EPIDE, Service Civique)
- Questionnaire anonyme de connaissance des jeunes
- Motion design de sensibilisation aux responsabilités citoyennes (article L114-3 du code du service national)
- À venir : tests sur le quotient émotionnel, la maîtrise des langues étrangères, les compétences numériques



- Questionnaire nominatif sur l'intérêt des jeunes pour les métiers de la Défense
- Questionnaire anonyme d'évaluation de la journée





Journée défense et citoyenneté nouvelle génération (JDC NG)

CONTEXTE

- guerre de haute intensité aux portes de l'Europe
- guerre au Moyen-Orient
- menace terroriste et hybride
- difficultés de recrutement post-COVID
- déclin démographique

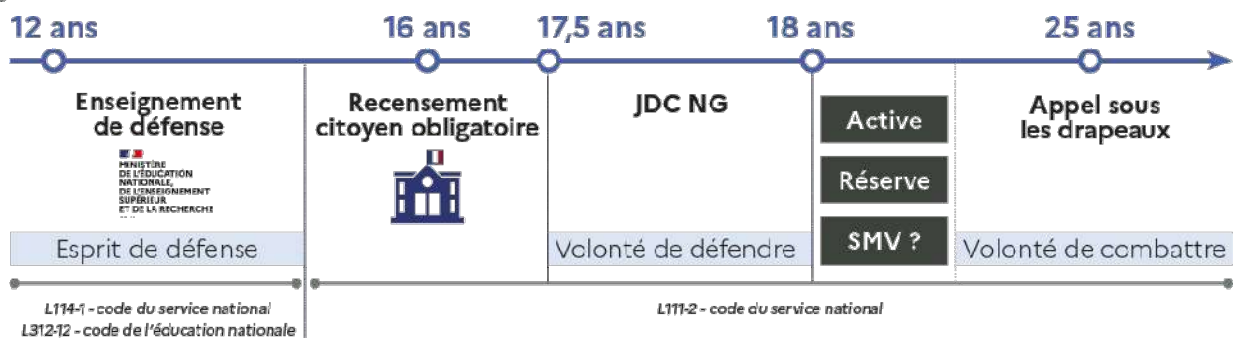
OBJECTIFS

- + volonté de défendre
- + recrutement
- + citoyenneté
- + militarité

PÉDAGOGIE

- + immersive
- + dynamique
- + ludique
- + inclusive
- + participative et collective

« PARCOURS DE CITOYENNETÉ »



CHIFFRES-CLÉS



Vos démarches pour vos travaux

DP = Déclaration Préalable
PC = Permis de Construire

• à titre indicatif, ce document couvre les cas généraux mais pas les exceptions

NOTE : Dans les communes en périmètre protégé, certains travaux dispensés sont soumis à DP

TOIT

Changement de l'aspect de la toiture : **DP**
 Création de combles ou tout autre aménagement en espace d'habitation
 < 5m² : **aucune formalité** si pas de modification de l'aspect extérieur du bâti
 < 20m² : **DP**

PANNEAUX SOLAIRES, VELUX, RAVALEMENT FAÇADE, CRÉATION FENÊTRES ET CHANGEMENT VOILETS **DP**

TERRASSE NON COUVERTE DE PLAIN PIED

Sans surélévation ni fondation profonde, quelle que soit la surface : **aucune formalité**
 Surélevée et/ou avec fondations profondes et/ou < 5m² : **aucune formalité**
 Surélevée et/ou avec fondation profondes < 20m² : **DP**
 Surélevée et/ou avec fondations profondes > 20m² : **PC**

ABRIS JARDIN

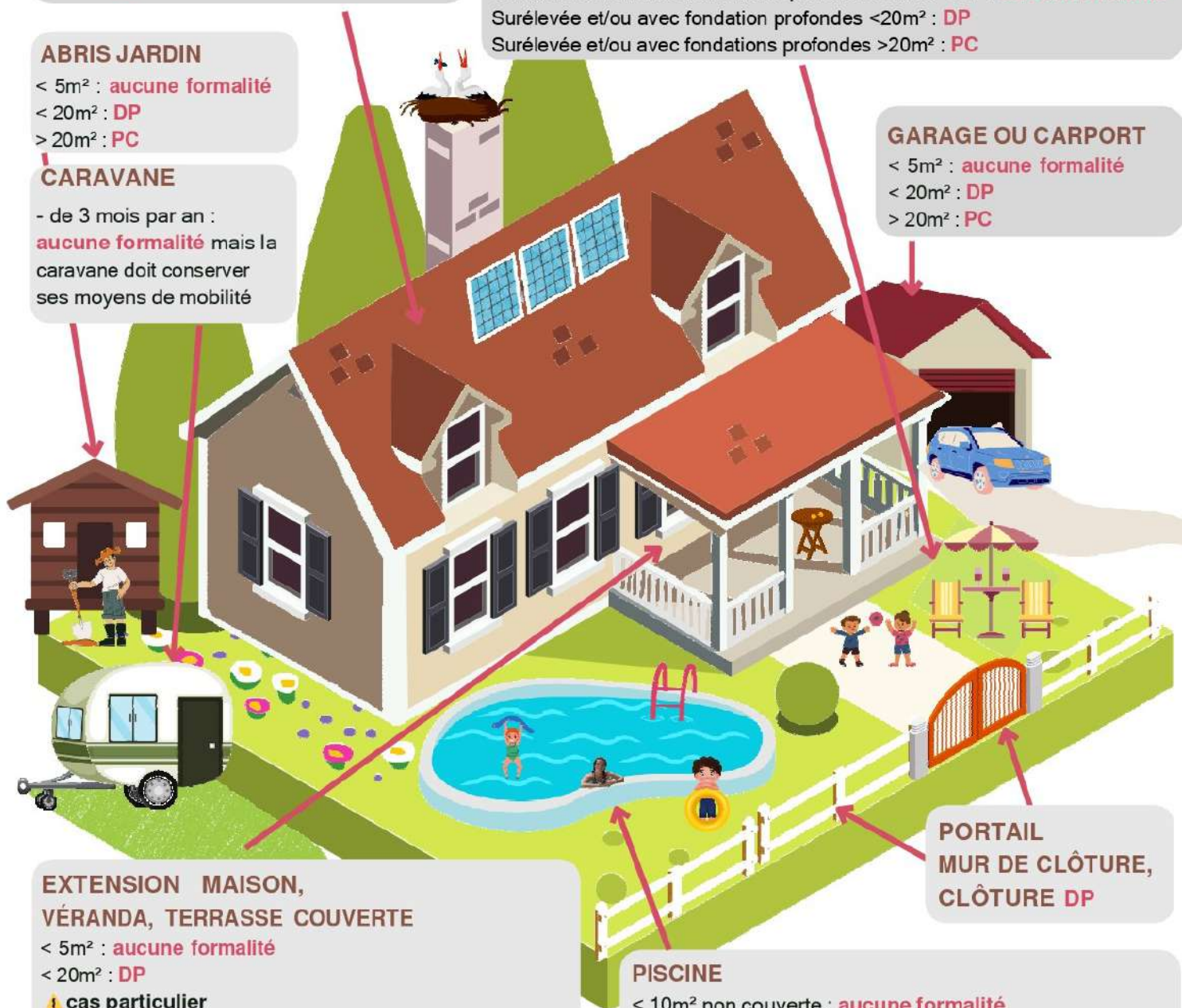
< 5m² : **aucune formalité**
 < 20m² : **DP**
 > 20m² : **PC**

CARAVANE

- de 3 mois par an : **aucune formalité** mais la caravane doit conserver ses moyens de mobilité

GARAGE OU CARPORT

< 5m² : **aucune formalité**
 < 20m² : **DP**
 > 20m² : **PC**



EXTENSION MAISON, VÉRANDA, TERRASSE COUVERTE

< 5m² : **aucune formalité**
 < 20m² : **DP**

⚠ cas particulier

de 20m² à 40m² en zone U du PLU

- maison inférieur à 150m² après travaux
 - maison déjà supérieur à 150m² avant travaux
- > 20m² et maison dépassant les 150m² = **PC** avec architecte

DP

**PORTAIL
MUR DE CLÔTURE,
CLÔTURE** **DP**

PISCINE

< 10m² non couverte : **aucune formalité**
 < 100m² couverte : **DP**
 < 100m² avec couverture < 1,80m de haut : **DP**
 > 100m² et/ou 1,80m de haut : **PC**



DÉPÔT EN LIGNE DES AUTORISATIONS D'URBANISME

Depuis le 1^{er} janvier 2022, vous pouvez déposer vos demandes (permis de construire, déclaration préalable, certificat d'urbanisme...) directement en ligne.

Avantages :

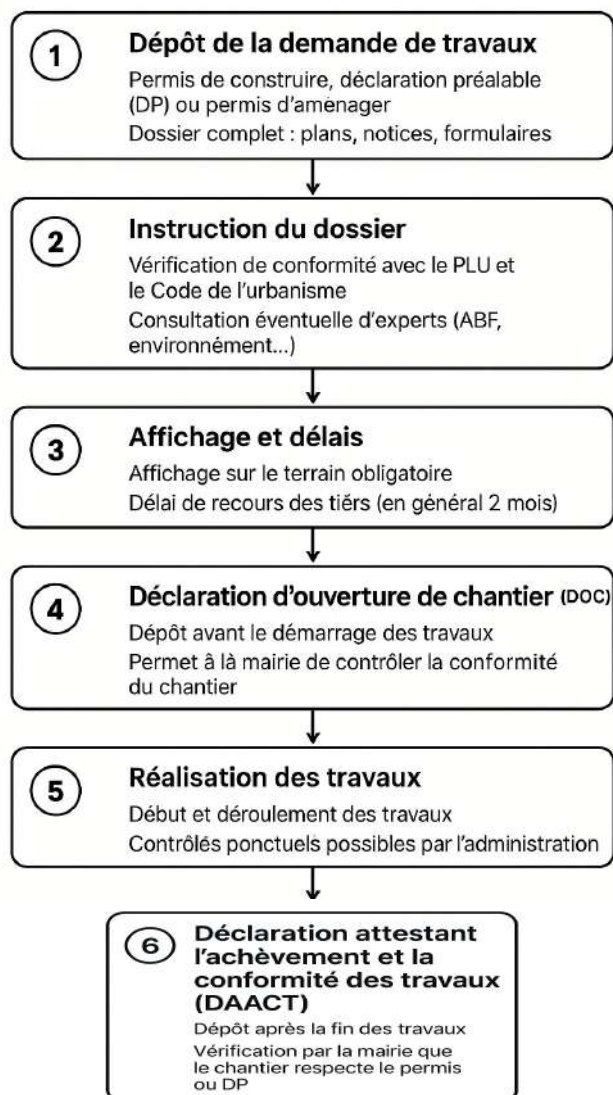
- 24h/24, 7j/7, accessible partout
- Gain de temps et d'argent, plus besoin de se déplacer
- Écologique, plus d'impressions
- Suivi simplifié, notification en temps réel

Procédure en 3 étapes :

1. Préparer son dossier
(plans, documents...)
2. Déposer en ligne
<https://appli.atip67.fr/guichet-unique>
3. Suivre l'instruction
→ notifications par mail, dépôt complémentaire si nécessaire

⚠ Seuls les dépôts via le portail sont recevables.

Pour toute question, la mairie est à votre disposition.



RENSEIGNEZ-VOUS AVANT DE COMMENCER VOS TRAVAUX !

Sont soumis à une demande préalable d'autorisation en mairie, tous les travaux ayant pour objet de :

- modifier l'aspect extérieur d'une construction
- changer la destination
- créer de la surface de plancher
- modifier le volume du bâtiment
- percer ou d'agrandir une ouverture

Vous pouvez aussi consulter le site de la communauté de Communes du Pays de Wissembourg pour plus d'informations sur les formalités et règlement du PLUI

<http://cc-pays-wissembourg.fr/amenagement-du-territoire/urbanisme>

Démat.ADS

votre mairie vous accompagne !



<https://appli.atip67.fr/guichet-unique>



Collecte de VERRES

Bouteilles, pots et bocaux vides **sans bouchons ni couvercles**.
→ Le verre est lavé, fondu à **1 500 °C** et redevient une nouvelle bouteille.

Collecte & Recyclage

COMMUNE DE CLIMBACH



Collecte des TEXTILES & CHAUSSURES USAGÉS

Déposez vos vêtements et chaussures usagés
→ Collecte au profit de l'**association d'aide aux enfants atteints de leucémie**.
Emplacement : **près de la mairie**



Collecte des CARTOUCHES D'ENCRE VIDES

1 cartouche réutilisable = **1 don à "Enfance & Partage"**.
→ Depuis 2009 : **+ 500 000 € reversés** à l'association
Dépôt : **entrée du secrétariat de mairie**



Collecte des BIO-DÉCHETS ALIMENTAIRES

30 % de nos ordures = déchets alimentaires.
→ Compostez vos restes de cuisine et déchets de jardin.
→ Points d'apport pour déchets **difficiles à composter** (viande, produits laitiers).
Emplacements : **mairie & rue des Roses**
Levées : **lundi & jeudi après-midi**



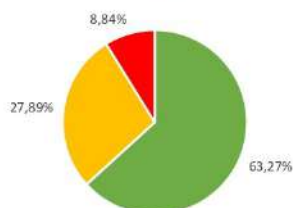
Collecte des VIEUX PAPIERS (École de Climbach)

Journaux, cartons, magazines, pubs, annuaires, archives...
→ Permet de **financer les projets pédagogiques des enfants**.
Dépôt : **cour du foyer communal (parking enseignants)**



RÉSULTAT DU CONTRÔLE DES BACS DE TRI (03/12/25) DANS NOTRE VILLAGE

Résultats :



Nombre total de bacs contrôlés : **147**
Nombre de bon tri : **93**
Nombre d'erreur : **41**
Nombre de refus : **13**

Nature des erreurs

sacs fermés, imbriqués, papiers à usage unique, cabas, restes alimentaires, déchets d'hygiène, objets plastiques, textiles, bois, déchets électrique,

OPÉRATION BENNE PAPIER UNIQUEMENT



Dès maintenant, mettez de côté vos prospectus, catalogues, livres, annuaires, journaux, magazines...

🗓 **7 et 8 mars 2026**
🗓 **6 et 7 juin 2026**
🗓 **12 et 13 Septembre 2026**
🗓 **5 et 6 Décembre 2026**

Venez déposer vos papiers usagés dans la benne mise à disposition dans la cour du foyer communal.



Dès le 1^{er} janvier 2023



Tous les emballages et les papiers vont dans le bac de tri

SMICTOM Nord Alsace

Consignes de tri

À partir de janvier 2023



Emballages en carton, briques alimentaires et tous les papiers



Emballages en métal même les petits



Bouteilles, flacons et bidons en plastique



+

LES P'TITS NOUVEAUX

QUI VONT DÉSORMAIS DANS LE BAC DE TRI



Tous les emballages :
Films, sachets, barquettes, blisters, pots de yaourt/ crème...

Les astuces de tri :

- Les emballages sont à mettre en vrac
- Inutile de les laver, il suffit de les vider
- Pour gagner de la place, applatissez-les
- Séparez-les pour qu'ils soient triés



AGISSONS POUR LE ZÉRO DÉCHET

Pourquoi trier ?

Vous triez tous vos emballages...



... ils sont collectés et déposés au centre de tri ALTEM à Strasbourg.



...prêts à être transformés en produits finis (nouveaux emballages ou nouveaux produits).



Ces matériaux sont réduits en paillettes, fondus ou déchiquetés...



Les emballages non recyclables sont valorisés énergétiquement.



Le centre de tri sépare les matériaux et les compacte en balles.



Les balles sont acheminées chez un recycleur ou envoyées vers de nouvelles solutions de recyclage en cours de développement.





Au compost

Les déchets de préparation de repas
Épluchures, restes de fruits et de légumes, coquilles d'œufs, marc de café et thé avec leurs filtres en papier



Pensez à vos poules pour les restes de cuisine !
Des composteurs sont en vente auprès de votre Communauté de Communes

Les déchets de jardin
Feuilles mortes, fleurs et plantes fanées, brindilles

mais aussi en petite quantité :
Tontes, cendres froides, essuie-tout, journaux...



Les 11 déchèteries vous accueillent du mardi au samedi aux horaires suivants :



Elles sont fermées les jours fériés.

Horaires d'hiver :
du 1 octobre au 31 mars de 9h à 11h45 et de 13h30 à 16h45

Horaires d'été :
du 1 avril au 30 septembre de 9h à 11h45 et de 14h à 17h15



SACS KRAFT

DISPONIBLES EN DÉCHÈTERIE

Possibilité de retirer un ou deux lots de 50 sacs sur présentation du badge d'accès en déchèterie.

Aux déchèteries de Niederbronn-les-Bains, Woerth, Lauterbourg, Soultz-sous-Forêts et Wissembourg

3 € les 50
5 € les 100

sur votre prochaine redevance d'OM



AGISSONS POUR LE ZÉRO DÉCHET



SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX ET DE L'ASSAINISSEMENT DE LA RÉGION DE RIEDELTZ (SIEARR)

Vous construisez et voulez faire une demande de branchement eau et assainissement ? Vous avez une rupture de canalisation ? Vous déménagez ? Vous vendez votre maison ? Vos locataires quittent votre logement ?

Pour toute questions relatives au relevés de compteurs d'eau, problèmes d'assainissement, factures eau et assainissement etc... Veuillez contacter le :

Syndicat Intercommunal des Eaux et de l'Assainissement de la Région de Riedseltz (SIEARR).
Les bureaux se trouvent à l'ancienne mairie de Riedseltz, au 2, rue de la Gare, 1er étage.

Urgences - Incidents sur le réseau eau et assainissement :

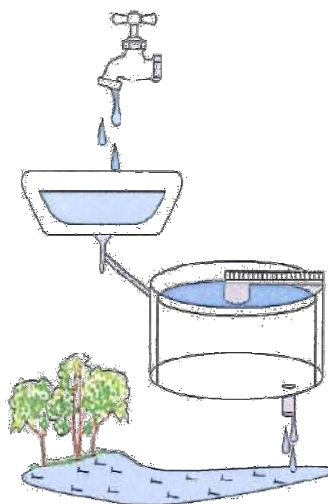
Mr Jacky BRAUN : 06 81 74 81 55

Secrétariat : Mme Marine MOOG - 03 88 05 36 70

Mail : siearr@orange.fr ou jackybraun.siearr@orange.fr

DOCUMENTS A TELECHARGER :

- Demande de raccordement assainissement
- Demande de raccordement eau
- Changement de propriétaire



URGENCES

INCIDENTS SUR LE RÉSEAU EAU ET ASSAINISSEMENT

**Mr. Jacky BRAUN :
06 81 74 81 55**

**Secrétariat : Mme Marine
MOOG - 03 88 05 36 70**

**siearr@orange.fr ou
jackybraun.siearr@orange.fr**



**Et suivre les actualités sur
la page Facebook**

STOP AUX LINGETTES DANS LES TOILETTES

La cuvette des WC n'est pas un vide-ordures où l'on se débarrasse d'éléments solides. Il est interdit d'y jeter les cotons tiges, les protections hygiéniques, les préservatifs, les couches, les peintures, les substances chimiques, les huiles.

Cause Principale : Les lingettes (photo de droite)

Elles bouchent les égouts, bloquent les pompes de relevage et coûtent très cher à la collectivité.

Mais elles ne sont pas les seules indésirables dans les réseaux. D'autres déchets comme les serviettes, tampons, cotons tiges et préservatifs usagés sont trop souvent retrouvés dans les canalisations.

Ceci nécessite de prétraiter les eaux usées pour que ces déchets rejoignent le circuit des ordures ménagères.

Nous devons de plus en plus souvent faire appel à l'entreprise chargée de l'entretien de nos réseaux pour déboucher les canalisations de la commune qui sont obstruées par des amas de « graisses » provoqués par l'accumulation de déchets.

Cette augmentation des interventions dans les réseaux et l'augmentation des pannes et du temps d'entretien des matériels de la station d'épuration ne manquera pas d'impacter le coût d'entretien.

En résumé et pour faire simple : les toilettes ne doivent servir que pour les excréments, l'urine et le papier hygiénique qui vont se désagréger durant le processus de traitement des eaux usées.

Toutes les autres choses n'ont rien à faire dans la cuvette !

NE CONFONDONS PAS TOILETTES ET POUBELLES



ÇA BOUCHE LES CANALISATIONS
ÇA POLLUE
ÇA CRÉE DES PANNES AU NIVEAU DES POMPES DE LA STATION D'ÉPURATION
C'EST PUNISSABLE

Veillez à mettre une poubelle à proximité des WC



LE CHOIX DE CONSOMMER DE L'EAU EN BOUTEILLE À LA PLACE DE L'EAU DU ROBINET A UN COÛT



Un litre d'eau en bouteille coûte entre 40 et 400 fois plus cher qu'un litre d'eau du robinet.

Ce choix a aussi un **impact environnemental**. La production et le transport des bouteilles consomment des matières premières et de l'énergie et émettent des gaz à effet de serre. Il faut aussi gérer les déchets issus des bouteilles en plastique. L'eau est ainsi le produit alimentaire le plus contrôlé en France. Chaque année, plus de 310 000 prélèvements sont réalisés sur 15 300 lieux de production, soit une moyenne de 20 prélèvements par site et par an.

Sur le plan sanitaire, les eaux en bouteille, y compris les eaux de source, sont strictement équivalentes à l'eau du robinet. Elles respectent, comme elle, la réglementation sur les eaux destinées à la consommation humaine. Leur qualité permet de les boire indifféremment sans risque sur l'ensemble du territoire métropolitain.

Le seul argument objectif pouvant conduire à choisir une eau en bouteille plutôt que l'eau du robinet relève du confort. Il tient au choix d'une eau dont le goût correspond à ses attentes. Ce choix a un coût individuel élevé et un coût collectif important, avec une production accrue de gaz à effet de serre et de déchets.





RÉSULTATS FINANCIERS 2025

COMMUNE DE CLIMBACH

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES	BP 2025	Réalisés en 2025	%	RECETTES	BP 2025	Réalisés en 2025	%
011 Charges à caractère général	197 250,00 €	130 826,00 €	66%	013 Atténuations de produits : remb sur charges salariales patronales	8 900,00 €	1 551,84 €	17%
012 Charges du personnel	142 500,00 €	140 329,74 €	98%	70 Produits des services, domaine et ventes	53 600,00 €	41 268,95 €	77%
014 Atténuations de produits	45 500,00 €	44 262,00 €	97%	73 Impôts et taxes	25 949,00 €	28 759,77 €	111%
65 Autres charges de gestion courante	111 600,00 €	87 183,45 €	78%	731 Fiscalités locales	276 600,00 €	274 045,00 €	99%
66 Charges financières : intérêts emprunts	11 000,00 €	9 833,30 €	89%	74 Dotations et participations	96 664,00 €	91 784,52 €	95%
67 Charges spécifiques : Titres n-1 annulés	500,00 €	72,11 €	14%	75 Autres produits de gestion courante	35 190,98 €	42 819,68 €	122%
68 Dotations aux amortissements et provisions	5 084,90 €	680,89 €	13%	76 Produits financiers	- €	1,36 €	0%
				77 Mandats N-1 annulés	- €	3 646,25 €	0%
Total des dépenses réelles de fonctionnement	513 434,90 €	413 187,49 €	80%	Total recettes réelles de fonctionnement	496 903,98 €	483 877,37 €	97%
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections :	6 366,80 €	6 366,80 €	100%	042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 190,00 €	1 190,00 €	100%
002 Déficit de fonctionnement de 2024	- €	- €		002 Excédent de fonctionnement reporté de 2024	104 406,02 €	104 406,02 €	100%
023 Virement à la section d'investissement	82 698,30 €	- €	0%	78 Reprise amortissement et dépréciation	- €	312,08 €	0%
Total opérations d'ordre	89 065,10 €	6 366,80 €	7%	Total opérations d'ordre	105 596,02 €	105 908,10 €	100%
Total dépenses réelles et opérations d'ordre	602 500,00 €	419 554,29 €	70%	Total recettes réelles et opérations d'ordre	602 500,00 €	589 785,47 €	98%

Résultat de la section de fonctionnement

Un excédent de

170 231,18 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES	BP 2025	Réalisés en 2025	%	RECETTES	BP 2025	Réalisés en 2025	%
16 Emprunts et dettes assimilées	41 000,00 €	38 819,62 €	95%	10 Dotations, fond divers et réserves (Fctva, TA)	8 300,00 €	16 107,44 €	194%
21 Immobilisations corporelles	187 810,00 €	10 892,46 €	6%	165 Emprunt et dettes (dépôt caution)	629,92 €	450,00 €	71%
				13 Subventions d'investissement	10 600,00 €	10 686,00 €	101%
Total dépenses investissement réelles	228 810,00 €	49 712,08 €	22%	Total recettes investissement réelles	19 529,92 €	27 243,44 €	139%
040 Opérations d'ordres de transfert entre sections	1 190,00 €	1 190,00 €	100%	024 Produits de cessions d'immobilisations	- €	- €	
041 Opérations patrimoniales : cessions diverses	140,80 €	140,80 €	100%	040 Opérations d'ordres de transfert entre sections	6 366,80 €	6 366,80 €	100%
001 Déficit d'investissement reporté de 2024	- €	- €		041 Opérations patrimoniales : cessions diverses	140,80 €	140,80 €	100%
				001 Excédent d'investissement reporté de 2024	121 404,98 €	121 404,98 €	100%
Total opérations d'ordre	1 330,80 €	1 330,80 €	100%	021 Virement de la section de fonctionnement	82 698,30 €	- €	0%
Total dépenses réelles et opérations d'ordre	230 140,80 €	51 042,88 €	22%	Total opérations d'ordre	210 610,88 €	127 912,58 €	61%
				Total recettes réelles et opérations d'ordre	230 140,80 €	155 156,02 €	67%

Résultat de la section d'investissement

Un excédent de

104 113,14 €

RAPPEL

L'exercice 2025 n'étant pas encore clôturé, les chiffres présentés sont indicatifs. Des écritures de régularisation peuvent encore être effectuées avant l'approbation définitive du Compte Financier Unique (CFU) pour l'année 2025.

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Recettes	589 785,47 €	155 156,02 €
Dépenses	419 554,29 €	51 042,88 €
Résultat par section	170 231,18 €	104 113,14 €
RESULTAT DE CLOTURE DE 2025	274 344,32 €	





Plusieurs interventions ont été réalisées afin d'assurer la sécurité des personnes et le bon fonctionnement des équipements communaux.

Travaux électriques et équipements

Des travaux de mise en conformité électrique ont concerné l'école et la mairie, avec l'installation d'un coffret électrique à l'école. Les paratonnerres des églises et du foyer communal ont également été sécurisés.

Réparations suite à sinistres et intempéries

Des réparations ont été effectuées à l'école et dans le local des pompiers après des sinistres et des intempéries. Des travaux d'abattage et d'entretien des arbres ont été réalisés au porche de la chapelle suite aux intempéries de juin 2025. Les vitres du club house ont été remplacées à la suite d'actes de vandalisme.

Voirie

La réfection de la rue des Églises, limitée à la zone affectée par l'affaissement d'un regard d'assainissement, est prévue en 2026.

DÉPENSES RÉALISÉES EN 2025

	Nature des travaux	Montant TTC	Observations
	Travaux mise en conformité électrique bâtiment école/mairie	3 254,89 €	
	Acquisition d'un coffret électrique à l'école	1 456,00 €	
	Travaux de sécurisation des paratonnerres églises et foyer communal	5 186,40 €	
	Remplacement ordinaire du secrétariat de la mairie	1 424,10 €	
	Réparation affaissement de la voirie rue des Eglises	4 306,22 €	Travaux prévus en 2026
	Réfection du faux plafond et remplacement luminaire dans le local des pompiers suite sinistre	1 455,30 €	Indemnité perçue : 4 193,18 € suite aux dégâts des eaux
	Travaux d'abattage d'arbres, broyage et taille du saul au Porche de la Chapelle suite aux intempéries	1 500,00 €	Travaux prévus en 2026
	Remplacement d'un velux à l'école suite infiltration	3 182,40 €	Indemnité perçue de l'assurance : 2 500 € pour les dégâts causés par l'infiltration



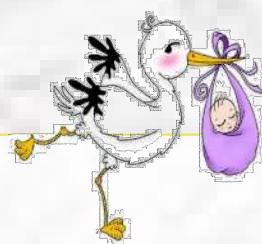
ÉTAT CIVIL DE 2025

ÉTAT CIVIL MARIAGE



Mariage
le 7 juin 2025
de
Julie FURNSTEIN
et
de Gaetan WAECHTER

ÉTAT CIVIL NAISSANCE



Maya Wagner
née le 29 juin 2025
de Catherine WAGNER
et
Vincent GUTHMULLER

ÉTAT CIVIL GRANDS ANNIVERSAIRES DE NOS AÎNÉS



Les grands anniversaires de 2025

- ✧ 90 ans de Armand BABILLON
- ✧ 85 ans de Ilse SCHEER
- ✧ 80 ans de Richard FREY
- ✧ 85 ans de Huguette MEYER
- ✧ 80 ans de Georges TROG
- ✧ 90 ans de Mariette KOCHERT
- ✧ 90 ans de Joséphine SCHMITT



Noce de diamant :

Les époux DEBRIS Marie-Thérèse et Alain

Noce d'Or :

Les époux FREY Doris et Henri

Les époux MESSMER Marie-Thérèse et Ernest

Les époux HECKEL Marie Odile et Charles

ÉTAT CIVIL DECES DE NOS AÎNÉS



Nos sincères condoléances aux familles

- ✝ MEIR Odile décédée le
16 juillet 2025 à l'âge de 84 ans
- ✝ MEYER Huguette décédée le
12 juillet 2025 à l'âge de 85 ans
- ✝ FREY Madeleine décédée le
18 septembre 2025 à l'âge de 91 ans
- ✝ BABILON Armand décédé le
10 octobre 2025 à l'âge de 90 ans

**LA VIE DE
NOTRE VILLAGE
AU FIL DES JOIES
ET DES PEINES**

LES GRANDS ANNIVERSAIRES DE 2026



JANVIER

BABILON Anneliese	83 ans	30/01/1943
-------------------	--------	------------

FÉVRIER

SCHENCK Marie	80 ans	12/02/1946
TROG Caroline	92 ans	14/02/1934
ROUANET Roland	83 ans	20/02/1943
SCHAKERI Faroukhzad	77 ans	21/02/1949
LEIDNER Suzanne	88 ans	22/02/1938
SCHEER Ilse Ella	86 ans	23/02/1940
ROUANET Christiane	80 ans	24/02/1946

MARS

FREY Richard	81 ans	01/03/1945
SCHMITT Colette	76 ans	05/03/1950
FREY Jeanine	77 ans	10/03/1949
FREY Henri	84 ans	25/03/1942
WURTZ Hélène	77 ans	31/03/1949

AVRIL

COURTOIS Marie Thérèse	85 ans	03/04/1941
GILLMING Lina	88 ans	10/04/1938
BIERLING Hedwig	77 ans	22/04/1949

MAI

HINSKY Alfred	83 ans	11/05/1943
MESSMER Bernard	78 ans	11/05/1948
SCHENCK Michel	83 ans	14/05/1943
HABERER René	77 ans	15/05/1949

JUIN

KOCHERT Marlène	75 ans	06/06/1951
LOESCH Marie-Madeleine	78 ans	17/06/1948
TROG Georges	81 ans	27/06/1945

JUILLET

HOERTEL Bernard	80 ans	24/07/1946
MESSMER Ernest	76 ans	24/07/1950
LOESCH Antoine	75 ans	26/07/1951
HECKEL Charles	76 ans	27/07/1950

AOÛT

SCHAEFFER Madeleine	85 ans	04/08/1941
GRESLON Maria	75 ans	16/08/1951
DEBRIS Alain	83 ans	16/08/1943
PETZOLD Mickael	79 ans	26/08/1947
VERCELLONE Jocelyne	76 ans	29/08/1950

SEPTEMBRE

WESTERMEYER Marie-Madeleine	83 ans	02/09/1943
KOCHERT Mariette	91 ans	03/09/1935
KAUSS Marie-Claude	76 ans	05/09/1950
LEIDNER Michel	84 ans	05/09/1942
MESSMER Edith	75 ans	09/09/1951
KOCHERT René	80 ans	12/09/1946
KOCHERT Marie Louise	94 ans	12/09/1932
FERNBACH François	76 ans	23/09/1950
DEBRIS Marie Thérèse	82 ans	29/09/1944

OCTOBRE

HOERTH Gérard	87 ans	05/10/1939
GILLMING Frédéric	89 ans	19/10/1937
MESSMER André	75 ans	15/10/1951
JAUTZY Philippe	76 ans	24/10/1950

NOVEMBRE

SCHMITT Joséphine	91 ans	06/11/1935
FREY Doris	78 ans	11/11/1948
JUNCK Yvonne	87 ans	12/11/1939
KORNMANN Werner	76 ans	12/11/1950

DÉCEMBRE

LORENTZ Georgette	79 ans	04/12/1947
WURTZ Robert	85 ans	16/12/1941
KASTNER Frédéric	79 ans	30/12/1947

LES ORDURES MÉNAGÈRES

PROCÉDURE À SUIVRE
POUR LES NOUVEAUX ARRIVANTS SUR LE TERRITOIRE

REPRISE DE BACS EXISTANTS



Transmettre le numéro de puce du bac à la Communauté de Communes

Bacs livrés en mairie

Contactez la mairie sous 10 jours pour le retrait

ACQUISITION DE NOUVEAUX BACS



Commander sur

www.cc-pays-wissembourg.fr

- Envoyer la commande à :
- Communauté de Communes du Pays de Wissembourg
- 4 Quai du 24 Novembre 67160 WISSEMBOURG

PIÈCES À FOURNIR POUR ACTIVATION DU COMPTE :



Copie du bail ou attestation d'achat



Ancienne adresse



Composition familiale



Téléphone et e-mail



Carte d'identité



Numéro du bac à la nouvelle adresse

Horaires de collecte :

➔ www.smictom-nord67.com/les-collectes.html

CONTACTS UTILES :



p.heintz@cc-pays-wissembourg.fr



03 88 05 35 70



Accueil :
Lun. au Jeu. • 9h-12h / 14h-17h

**VOUS POUVEZ
CONSULTER
ET SUIVRE VOTRE
PRODUCTION DE DÉCHETS
À L'ADRESSE SUIVANTE :**

<https://webagide.globalinfo.fr/payswissembourg/>

<https://www.cc-pays-wissembourg.fr/Fr/Vie-quotidienne/Environnement-Developpement-durable/Redevance-incitative.html>

Si vous rencontrez des difficultés lors de la création de votre compte de consultation, merci de prendre contact avec Mme Pauline Heintz au 03 88 05 35 70, pour l'enregistrement de votre adresse mail.

Mme Pauline Heintz
03 88 05 35 70

ESPACE NUMÉRIQUE

Simplifiez vos démarches administratives !

La Communauté de Communes du Pays de Wissembourg vous accueille dans son espace public numérique

Un agent est là pour vous accompagner pas à pas dans vos démarches en ligne

- Titres d'identité
- Permis de conduire
- Immatriculations



Pas d'internet ? Besoin d'aide ?
Prenez rendez-vous au 03 88 05 35 78
Venez, c'est simple et gratuit !

Communauté de communes du Pays de Wissembourg

4 quai du 24 Novembre - BP 80023
67161 Wissembourg Cedex

Tél : 03 88 05 35 50

Fax : 03 88 05 35 53

infos@cc-pays-wissembourg.fr



La Communauté de communes du Pays de Wissembourg est une des intercommunalités qui composent le Pays de l'Alsace du Nord située dans le département du Bas-Rhin et la région Grand Est et compte 12 communes.

HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC

Lundi au Jeudi

9h00 - 12h00 et 14h00 - 17h00

Vendredi

9h00 - 12h00 et 14h00 - 16h00

(Accueil ordures ménagères fermé le vendredi)

Pays de
Wissembourg



France Services : proche de vous au quotidien



Contactez son référent Pôle Emploi, remplir un formulaire en ligne, faire une demande d'allocation... France Services constitue une réponse concrète aux besoins des habitants d'accès aux services publics près de chez eux.



QUELLES DÉMARCHES ?

Les France Services répondent au besoin de l'utilisateur quelle que soit sa demande :

- ✓ faire une demande d'allocation en ligne
- ✓ immatriculer un véhicule
- ✓ préparer sa retraite...

Les agents sont formés pour trouver des solutions immédiates. Il n'y a pas de « redirection » vers d'autres services publics, chaque demande fait l'objet d'une réponse précise.

**Le +
plus**

L'accès au numérique

Un effort particulier est fait pour répondre aux besoins d'accès au numérique pour des populations en difficulté. Les France Services permettent : un accès au matériel, des conseils et l'accès à des formations. L'utilisateur d'une France Services peut par exemple être orienté vers des ateliers de formation gratuits.

UNE FRANCE SERVICES EN PRATIQUE C'EST :

1

Le retour du service public au cœur des territoires.

Chaque Français doit à terme pouvoir accéder à une France Services en **moins de 30 minutes**.

3

Un niveau de qualité garanti.

Dans toutes les France Services, quels que soient le lieu d'implantation et son responsable local (une collectivité, un acteur public ou privé).

2

Un service public à visage humain.

Deux conseillers sont présents au moins 24 heures par semaine pour accompagner les citoyens et répondre à leurs besoins, tout en exploitant les potentialités du numérique et en formant les personnes éloignées d'Internet.

4

Un lieu de vie agréable et convivial.

Un espace qui rompt avec l'image habituelle des guichets de services publics et qui donne accès, au-delà des formalités administratives, à une gamme élargie de services.

A COMPTER DU 3 JANVIER 2022

Du lundi au mercredi : 9h-12h / 14h-18h • Jeudi : 9h-12h • Vendredi : 9h-12h / 14h-16h

2, rue du Tribunal 67 160 Wissembourg
03 67 70 74 57 • franceservices@wissembourg.fr



DATES ET ZONES DE BATTUES

Une application gratuite pour sécuriser vos sorties en famille !



NOUVELLE APPLICATION

GARDEZ UN ŒIL SUR LES ZONES DE CHASSE À PROXIMITÉ

Bénéficiez d'informations précises sur les dates et zones de battues dans votre commune, et tant d'autres en Alsace Moselle...

Un site internet : battues.chasse-alsace-moselle.fr

Une application :

Scannez ce QR code & téléchargez l'application sur votre smartphone.



IOS



Android

FAIRE MA DEMANDE DE CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ ET DE PASSEPORT EN LIGNE

www.ants.gouv.fr

Je réalise ma pré-demande sur www.ants.gouv.fr et je me renseigne sur les justificatifs nécessaires

1



Une fois toutes les pièces réunies, je prends rendez-vous dans une mairie équipée d'un dispositif de recueil

2



Je me rends en mairie avec toutes les pièces justificatives pour déposer mon dossier



Je suis averti par SMS de la disponibilité de ma CNI ou de mon passeport

4



BÉNÉFICES

Gain de temps pour "tous"



Demandeur

- N'a plus besoin de renseigner un CERFA "papier"
- Reçoit directement dans sa boîte mail sa pré-demande



Mairie

- Suppression des erreurs liées au CERFA "papier"
- Vérification se limitant à la conformité des éléments saisis par le demandeur au regard de ses justificatifs

CERT

Centre d'expertise et de ressources des titres (validation)

- Gain de temps sur la gestion des erreurs et validation plus rapide



OPTEZ POUR LE PAIEMENT EN LIGNE

Sur impots.gouv.fr : impôts et taxes

Sur stationnement.gouv.fr : forfait post-stationnement

Sur amendes.gouv.fr : amendes contrôles automatisés, forfaits post-stationnement majorés, amendes

Sur timbres.impots.gouv.fr : timbres fiscaux

Sur tipi.budget.gouv.fr : factures péricolaire, hôpital, HLM, ...

La DGFiP à votre service pour vous simplifier la vie

Service de Gestion Comptable de Haguenau

2 rue du Clabaud - 67504 Haguenau



03.88.53.26.51



sgc.haguenau@dgfi.finances.gouv.fr



Sur payfip.gouv.fr pour payer (ou sur le site indiqué sur la facture)



Mesdames, Messieurs, Chers amis,

À l'heure où s'achève cette année 2025, j'ai le plaisir de m'adresser à vous par le bulletin de votre commune.

Je souhaite tout d'abord vous redire combien je suis et je reste attaché à la proximité avec chacun d'entre vous. Les échanges que nous avons eus sur le terrain, dans vos communes, sur vos marchés, lors de réunions publiques ou au détour d'une conversation, nourrissent mon engagement quotidien. Ce lien direct, humain et sincère, est au cœur de la mission que vous m'avez confiée, et je tiens à le préserver.

À l'Assemblée nationale, je poursuis un travail constant au service de notre territoire et de nos valeurs. J'ai défendu avec conviction la culture alsacienne, notre identité, nos traditions et notre langue qui font la richesse de notre région.

Je me suis engagé pour l'accès à la santé, notamment par la préservation de l'hôpital de Wissembourg, mais aussi pour le soutien à nos communes rurales dans leurs projets, et pour une politique qui protège le pouvoir d'achat, la sécurité et la dignité de tous les Français.

J'ai tenu à soutenir notre industrie de l'Alsace du Nord en défendant la sauvegarde de l'usine **De Dietrich** à Mertzwiller, mais aussi **Sitek Insulation** à Wissembourg, ou encore le maintien de **Schiller Medical** dans cette même ville.

Je me suis également battu contre la fermeture de classes et de structures périscolaires dans plusieurs de nos communes. Dans une période de déclin démographique, il me paraît plus que nécessaire **de soutenir nos générations futures**, qui assureront la continuité et le dynamisme de notre territoire, tout en **défendant nos anciens**, garants de notre mémoire collective. Je reste pleinement mobilisé pour que leurs **droits à une retraite digne**, à des **soins accessibles** et à un **pouvoir d'achat préservé** soient respectés et renforcés.

Je ne vous cache pas ma profonde inquiétude face à la situation politique actuelle. L'Assemblée nationale traverse une période de blocage et de crispation. Le premier groupe de l'hémicycle, celui du Rassemblement National, n'est pas écouté comme il le devrait, alors qu'il représente aujourd'hui des millions de nos compatriotes. Cette situation nourrit la défiance et éloigne encore un peu plus nos concitoyens de la vie démocratique.

Je forme le vœu qu'à l'avenir, nous retrouvions ensemble la voie du bon sens et du respect de la voix des urnes, afin de sortir durablement de la crise politique et institutionnelle que traverse notre pays.

En cette période de fêtes, je vous adresse mes vœux les plus sincères de santé, de bonheur et de sérénité.

Que Noël vous apporte chaleur et réconfort auprès de vos proches, et que cette nouvelle année 2026 soit placée sous le signe de l'espérance et du renouveau.

Avec toute ma fidélité et mon engagement,

Théo BERNHARDT

Député de l'Alsace du Nord





Chers habitants de l'Alsace du Nord,

La Région Grand Est agit au quotidien et en proximité : Lycées, formations professionnelles et formations sanitaires et sociales, sont des missions fixées par la loi.

Ce volet formation et accompagnement de notre jeunesse me tient particulièrement à cœur. Investir pour nos jeunes, c'est permettre à chacun de réussir, ici, chez nous et de faire le choix de l'avenir de notre territoire !

Cela se traduit d'abord dans nos **lycées**. La Région rénove les bâtiments et internats et modernise les équipements pour qu'ils soient à la fois agréables et tournés vers les métiers de demain.

Car, offrir à nos jeunes un environnement de formation où ils se sentent bien, c'est contribuer à leur épanouissement.

La Région soutient aussi celles et ceux qui choisissent les **métiers du soin et du social**, si essentiels en milieu rural. En finançant ces formations en proximité et en attribuant des bourses, la Région permet chaque année à 85 aides-soignants et 90 infirmiers de s'engager au service de nos habitants.



Zoom sur le lycée polyvalent Stanislas de Wissembourg qui accueille 1550 jeunes du Nord Alsace

- ♥ Participation régionale 2025 au fonctionnement : 203 000€
- ♥ Plateau technique avec unité de production à commande numérique (ERMA SMART) : 150 000€
- ♥ Restaurant scolaire, réaménagement de la zone de cuisson et du self-service : 218 000€
- ♥ Rénovation du gymnase : 50 000€
- ♥ Nombre d'ordinateurs distribués en 2025 : 420



Zoom sur les formations du sanitaire et social

- ♥ Hôpital de Wissembourg : 30 places d'aides-soignants, 192 600€ de participation régionale au fonctionnement de l'établissement (hors bourses)
- ♥ IFSI de Haguenau : 90 places d'infirmiers et 55 places d'aides-soignants, 2 221 000€ de participation régionale au fonctionnement (hors bourses)

Et parce que l'**orientation** se construit dès le collège, la Région travaille au rapprochement des jeunes, des entreprises et des établissements scolaires. Un grand merci à l'ensemble des professionnels engagés auprès des jeunes pour leur permettre la découverte concrète des métiers.

Réussir, c'est aussi s'ouvrir au monde. La Région aide les jeunes à découvrir de nouveaux horizons : Près de 30 000 **Pass jeunes transfrontaliers** ont été utilisés l'été dernier et la mobilité internationale avec **Erasmus+** continue de progresser. La barrière des langues ne doit pas être un obstacle. La Région offre l'accès gratuit à **Do you speak Grand Est**, une plateforme qui permet d'apprendre jusqu'à 9 langues, dont l'alsacien et qui a déjà conquis 25 000 utilisateurs. L'ouverture culturelle passe aussi par le soutien aux événements d'envergure, comme la récente *Fête européenne du sport*, organisée par le lycée Stanislas ou encore via la **Carte Jeun'Est** détenue par 150 000 jeunes et qui offre de nombreux avantages culturels, sportifs, de mobilité...

Enfin, la Région agit pour une **mobilité scolaire** en proximité. Chaque jour, 3 700 élèves empruntent cars scolaires ou TER, avec une participation régionale couvrant près de 90% du coût des trajets matin et soir. Je reste volontiers attentive aux suggestions d'amélioration et m'efforce, avec les services, d'y donner suite à chaque fois que cela est possible.

Ce petit focus sur la jeunesse traduit une conviction profonde : lorsque nos jeunes réussissent, c'est toute une région qui prospère. **Très belle année 2026 à nos jeunes et moins jeunes !**





La Collectivité européenne d'Alsace en action près de chez vous

Bien vieillir en Alsace, une stratégie pour tous

Le vieillissement de la population est une réalité : en Alsace, le nombre de personnes de plus de 85 ans va doubler d'ici quinze ans. Pour y répondre, la Collectivité européenne d'Alsace a adopté le 30 juin dernier la Stratégie "Bien vieillir en Alsace 2025-2030", issue d'un travail partagé avec les élus, les professionnels et les citoyens.

Son ambition est claire : permettre à chacun de bien vieillir, dans des conditions dignes, à domicile comme en établissement. Elle s'appuie sur des actions concrètes : mieux informer les usagers, prévenir la perte d'autonomie, soutenir les aidants, développer les services à domicile, adapter les logements, améliorer la qualité de vie dans les EHPAD.

Nos aînés méritent d'être entourés, respectés, accompagnés. Avec cette stratégie, l'Alsace fait le choix de l'humanité et de l'anticipation.

*Bonne année
2026*

Meilleurs vœux à tous,
pour la nouvelle année

*Hänglichi Glückwünsch in alle,
für s'neje Jahr !*

Vos conseillers d'Alsace,
Stéphanie Kochert et Paul Heintz

Mobilité renforcée dans le canton de Wissembourg

Verstärkti Mobilität im Weisseburger Kanton

Deux nouveaux itinéraires cyclables, inscrits au Schéma cyclable de la Collectivité européenne d'Alsace ont été inaugurés au cours de l'été 2025 : l'Axe B qui s'étend de la commune de Hatten à Wissembourg le 15 juin à Seebach et l'Axe A reliant Betschdorf à Wissembourg le 12 juillet à Soultz-sous-Forêts. Ces 37 km favorisent les mobilités douces et le tourisme transfrontalier.

Des travaux ambitieux qui représentent un investissement conséquent, avec un coût de 2,8 millions d'euros pour l'Axe A et 2,2 millions d'euros pour l'Axe B, soutenus à hauteur de 50% par la Collectivité.



Axe A, reliant Betschdorf à Wissembourg

Autre avancée : la bretelle d'accès de Soultz-sous-Forêts rouvre après six ans de fermeture. Sa remise en service marque la fin d'une contrainte quotidienne pour les automobilistes obligés d'emprunter une déviation depuis 2019. Elle fluidifie le trafic, réduit les temps de parcours et améliore la desserte de la zone d'activités de Soultz-sous-Forêts.

Avec cette remise en service, la Collectivité répond à une forte attente locale et redonne à cet échangeur son rôle stratégique dans la circulation du nord de l'Alsace.

L'OPS fait vibrer le Nord-Alsace

S'POS begeistert 's Nord Elsäss

Le samedi 25 janvier 2025, la salle polyvalente de La Lauter a vibré au son de l'Orchestre Philharmonique de Strasbourg (OPS). Cet événement, soutenu par la Collectivité européenne d'Alsace, a offert aux familles du Nord-Alsace un moment musical unique, alliant virtuosité et participation du public.

Sous la direction de Guillaume Hermen, le concert a mis à l'honneur la célèbre Symphonie "Jupiter" de Mozart. Ce voyage symphonique, ponctué de jeux et de surprises, a permis au public de découvrir l'univers magique de Mozart de manière ludique et interactive.

Ce concert gratuit s'inscrit dans la volonté de la Collectivité de renforcer l'accès à la culture dans les territoires, en soutenant des initiatives qui rapprochent les habitants des grandes institutions artistiques.

CONTACT

Maison Alsace Territoire Nord

3 rue du Tournai - 67500 Haguenau • 03 68 33 88 30
Du lundi au vendredi : 8h30 à 12h et 13h30 à 17h



Contactez
vos élus



alsace.eu



COMMÉMORATION DU 8 mai 1945

La commémoration du 80ème anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945 s'est tenue devant le monument aux morts de Climbach, en présence des élus, des forces de l'ordre, des sapeurs-pompiers, des associations et des habitants.

Un hommage particulier a été rendu aux anciens combattants de Climbach, Armand Babillon et Gérard Hoerth, ainsi qu'à tous les soldats, résistants, civils et victimes de la Shoah.

Le message officiel a rappelé les sacrifices consentis pour restaurer la souveraineté et la prospérité de la France après la guerre.

Les enfants de la commune ont participé en lisant un texte préparé en classe, rappelant l'importance de transmettre cette mémoire aux générations futures.

La cérémonie s'est poursuivie par le dépôt de gerbes, la sonnerie aux morts et La Marseillaise, et s'est conclue par un vin d'honneur au foyer communal.



80E ANNIVERSAIRE - 18 MARS 1945

CLIMBACH LIBÉRÉ DÉFINITIVEMENT

Climbach est libéré une première fois le **14 décembre 1944** et la frontière du Reich est franchie du côté de la Diebhalt le lendemain à 13h05 par les Américains.

L'opération « *bataille des Ardennes* » est lancée le 16 décembre 1944 à l'aube par Von Rundstedt et elle progresse très vite. Pour ne pas se faire encercler, les Alliés se replient jusque derrière la Lauter, d'autant que les troupes de Hitler lancent encore l'opération « *Nordwind* » (vent du Nord) le 31 décembre 1944 vers minuit, qui aurait dû conduire à réoccuper toute l'Alsace et surtout à reprendre Strasbourg.

Sentant le danger d'un encerclement, les troupes américaines abandonnent les villages près de la Lauter sans avertir la population et l'armée allemande suit à distance. Elle désire reprendre les installations de la Ligne Maginot, mais n'y parvient pas encore. Elles réoccupe toutefois les habitations du 4, route de Wissembourg ; du 7, route de Soultz et en position encore plus avancée le 20, rue des églises.



Le retour des troupes allemandes occasionne, pour certains et pour diverses raisons, un nouvel exode dans la nuit du 1er au 2 janvier 1945 sous un froid glacial et dans une neige qui tombe en abondance et atteint souvent 30 centimètres et plus...

Ci-dessous : Les Familles MESSMER Caroline - LORENTZ Eugène - ALBERT Georges et KUNTZ Louis iront à Vermandois (Jura) (photo).



De gauche à droite : Marthe et Eugène LORENTZ – Charles ALBERT – Caroline LORENTZ – Marthe + Marie-Thérèse + Georges + Joséphine + Anna et Hélène ALBERT – Adèle KUNTZ – Caroline et Anne MESSMER – Louis et Agnès KUNTZ.
Devant les enfants : Charles – Claire – Jean-Pierre et Fernand MESSMER.

Ceux qui restèrent, regagnent les caves. Il y avait du monde dans les sous-sols des maisons ROTH Edouard au 10, route de Soultz ; chez KAUSS Victor dans la Colonie de Vacances ; dans la Villa ; chez SCHMITT Charles au 8, route de Bitche ; chez LEIDNER Joseph au 6, rue des églises... .

On ne quitte les abris que pour se ravitailler en eau, en nourriture et pour nourrir les bêtes restées dans les étables.

Le 8 janvier marque le début de la bataille de chars à Hatten et Rittershoffen qui a dégénéré en bataille de rue. A Climbach, les Allemands patrouillent le jour tandis que les Américains, venant de la Ligne Maginot, font les rondes de nuit dans le village à la recherche d'éventuels... occupants. La bataille de Hatten/Rittershoffen s'achève le 21 janvier par le retrait des Américains qui quittent aussi notre secteur et la région jusque derrière la Moder.



A partir du 22 janvier 1945, l'armée allemande réoccupera complètement le village, la Ligne Maginot et le Pfaffenschlick où les premiers arriveront en bicyclettes ! Ceux qui étaient dans les caves regagnent enfin leurs maisons.

Le front des Vosges du nord est resté inactif dans notre secteur jusqu'au 15 mars, date choisie pour la grande offensive de printemps appelée « *Undertone* ». Par le pur hasard, la 103^e DIUS attaque exactement sur le même axe qu'en décembre 1944. Le 409^e Régiment prend position à Climbach, sur les hauteurs et à la lisière de la forêt, formant un demi-cercle : « *Fürtsweg-Climbronn-Kreuzspiel-Hoe-Kästenbüggel* » et surveille le village depuis quelques heures.

Le 18 mars, à partir du matin, les GI's envoient quelques tirs pour intimidation. Les derniers soldats allemands encore présents au croisement et discutant avec des filles du village, quittent alors rapidement les lieux.

A partir de 16 h 00, le 409^e pénètre, sans aucune résistance, dans Climbach par la « *Tallmat, la Hohl et du Kästenbüggel via la Dorfmat* ». Les Américains camperont autour de l'église protestante et passeront la nuit à Climbach. Le lendemain matin, malgré quelques tirs sporadiques de l'armée allemande qui souffleront les trois vitraux du chœur de l'église catholique à 11 h 00, les dernières explosions dans la rue des églises et le dynamitage de la tour en grès à la Scherhol, l'armée américaine continue son avancée vers la frontière et toute l'Alsace du Nord sera libéré le 19 mars. Les habitants peuvent enfin rentrer pour de bon.

Commencent alors les travaux de déminage, les cadavres à enlever, le matériel militaire à débarrasser, les maisons à reconstruire et tous sont dans l'attente du retour de leurs **Incorporés de force** avec inquiétude et impatience.

(Contribution historique de Monsieur Marcel Lorentz, historien de notre village.)





JOURNÉE CITOYENNE

La commune a mené une journée de travail le samedi 25 octobre 2025. L'équipe municipale et plusieurs habitants ont nettoyé le cimetière.

Ils ont enlevé les déchets verts, remis les allées en état et amélioré l'ensemble du site.

La participation a été forte. Les échanges ont été directs et utiles.

Cette matinée a renforcé la cohésion entre les Climbachois et leurs élus et c'est conclue par un repas au foyer communal.

Beaucoup demandent de poursuivre cette démarche et d'organiser de nouvelles journées..



*Le feu de l'Évangile ?
Le simultaneum à Climbach
dans la seconde moitié du 19^{ème} siècle*



LE VILLAGE AUX DEUX ÉGLISES

Climbach est cité pour la première fois en 1371 sous le nom de « Kleinbach ».

A une date non déterminée, les paroisses catholique et protestante deviennent des filiales des deux paroisses respectives de Wingen.

En 1565, la Réforme arrive à Climbach et dans la région. En 1685, le simultaneum est introduit au village.

A partir de cette date, les deux confessions, catholique et protestante, utilisent la même église qui devient alors mixte. Ce partage des lieux du culte entraîne, pour deux siècles, au village, aussi bien l'indifférence que des tensions, particulièrement vives au 19^e siècle. Des problèmes d'horaires, d'occupation et d'utilisation de l'édifice seront quotidiens.

L'église simultanée puis protestante

L'église simultanée est re—construite en 1724 et en 1728 elle prend la dédicace de **Saint Philippe et Saint Jacques**.

L'édifice actuel fut reconstruit en 1784 par les habitants du village.

C'est en 1788 que la Seigneurie de Sickingen érige la tour-chœur.

En 1835 est mis en place, dans le beffroi d'un support en bois pour deux nouvelles cloches.

En 1838 ont lieu des travaux de préparation pour l'emplacement de l'orgue avec la construction d'une double tribune.

En 1840, l'orgue à deux claviers et dix registres est réceptionné par Stiers et Mockers.

De nos jours, cet orgue n'est plus en fonction et est remplacé par un orgue Schumacher.

En 1870, c'est la reconstruction du perron d'entrée en pierres de taille et en forme de fer à cheval.

Lorsque les catholiques prennent possession de leur nouvelle église en 1896, l'église simultanée est mise à la disposition de la confession protestante à part entière.

Le simultaneum sera officiellement supprimé en 1897 et l'édifice deviendra l'église protestante.

L'église catholique

La paroisse catholique devient autonome en 1847. Des tensions entre pasteur et curé, entre protestants et catholiques ont fait qu'une nouvelle église catholique devait être construite.

En 1872, le conseil municipal adhère à la demande du curé Grauffel mais les protestants s'y opposent. Ils préfèrent de remplacer les conduites en bois amenant l'eau aux fontaines par des conduites en fonte.

Des travaux de restauration auront toutefois lieu en 1876 et le projet de la nouvelle église sera mis en veille.

Le curé Georges FEND, arrivé dans la paroisse en 1885, réactive les démarches nécessaires à la construction d'une église catholique à partir de 1887.

Le plan de la future église est arrêté en 1890. Les accords des différentes instances sont obtenus et la première pierre est posée le 5 août 1894. Pas moins de 800 charrettes transportent les pierres en grès de la Sherhol vers Climbach.

De style néo-roman, l'église Saint Philippe et Saint Jacques impressionne par sa sobriété et l'harmonie de ses proportions.

L'église est bénite le 5 mai 1896 et consacrée le 31 décembre 1912.

L'orgue Roethinger de 1899 possède 17 jeux répartis sur deux claviers. Il a été restauré en 1981 et en 2011. Le clocher, endommagé en 1944-1945 est réparé en 1952.

Aujourd'hui, ces deux églises avec les vestiges de la chapelle St Fridolin (érigée au 14^e s. et détruite entre 1618-1648) reflètent le patrimoine religieux et architectural du village et racontent l'histoire de ses habitants à travers les siècles.

(Contribution historique de Monsieur Marcel Lorentz, historien de notre village.)



LES TEMPS FORTS EN 2025



Lors de la cérémonie du 11 novembre, le maire par intérim a rendu hommage aux anciens combattants de Climbach en présence de représentants locaux, des sapeurs-pompiers et des associations du village.

Il a cité les noms des soldats tombés pour la France :

- **WERLY Georges**, mort le 7 septembre 1914 à l'hôpital militaire de Deux-Ponts (Zweibrücken).
- **KOCHERT Louis**, mort le 11 novembre 1914 à Bucheckerisch près de Chaume de Lusse.
- **DUCHSCHERER Emile**, mort le 11 mars 1915 à l'hôpital militaire de Châtel-Chehery (Ardennes).
- **FILSER Pierre**, mort le 27 mars 1915 à Polunce (Pologne).
- **BLEY Henry**, mort le 1^{er} juin 1915 à Wacholy en Galicie (Pologne-Ukraine de nos jours).
- **SCHREIBER Georges**, mort le 19 septembre 1915 à Kivance.
- **BLEY Daniel**, mort le 27 septembre 1916 à Korytnica (Pologne).
- **LOESCH Charles**, mort en novembre 1916 près de Skopje en Macédoine.
- **URLACHER Charles**, mort le 22 février 1917 à l'hôpital militaire de Strasbourg des suites de maladie.
- **GASSMANN Georges**, mort le 14 septembre 1917 à Judesch (Russie).
- **TUCHSCHERER Georges**, disparu à la guerre près de Soissons et déclaré décédé au 18 juillet 1918.
- **URLACHER-HICKEL Louis**, mort le 29 septembre 1918 au front près de Château-Thierry.

Chacun de ces noms rappelle un homme arraché à sa famille et à son village, porté par le courage et le sacrifice.

Nous remercions ces héros pour la paix qu'ils nous ont laissée.

La cérémonie s'est poursuivie par le dépôt de gerbe et une minute de silence, marquant notre mémoire commune et notre solidarité entre les communes, avec la responsabilité de transmettre ce souvenir aux générations futures.

La matinée s'est terminée dans un moment de convivialité avec un vin d'honneur servi au foyer communal.



LE MARCHÉ DE NOËL À CLIMBACH

Le comité des fêtes de Climbach, avec le soutien de bénévoles ont organisé un petit marché de Noël le samedi 29 novembre 2025 au foyer communal.

Des particuliers ont présenté leurs créations. Les visiteurs ont découvert des objets réalisés à la main, des décorations et diverses idées cadeaux.

Une petite restauration et une buvette ont permis aux visiteurs de se retrouver et de prolonger leur passage. L'événement a rassemblé un public varié et a mis en valeur l'engagement local.



LES TEMPS FORTS EN 2025



LE REPAS DES AINÉS





ÉCOLE DE CLIMBACH

2, Route de Soultz sous Forêts

67510 CLIMBACH

Tél. : 03 88 94 48 84

courriel : ce.0670648r@ac-strasbourg.fr

LES HORAIRES SCOLAIRES :

Lundi Mardi Jeudi et vendredi
de 8h15 à 11h45 et 13h30 à 16h

Accueil le matin à 8h05
et après midi à 13h20

L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE DE 2025 2026 :

- Céline HIEBER (Directrice et enseignante maternelle CP)
- Jérôme KAPPS (enseignant maternelle CP)
- Marie PRUDOT D'AVIGNY (enseignante CE CM)
- Myriam DEMANGEAT (AESH-CO)
- Patricia PAUTLER SCHNEIDER (AESH)
- Isabelle PIERRE (AESH)
- Rachel RUFFY (ATSEM)

ACCUEIL SCOLAIRE DU MATIN, SERVICE COMMUNAL.

Le service reprend en 2026, sur inscription préalable auprès du secrétariat de mairie.

Les enfants inscrits sont accueillis à partir de 7h30 par Rachel, ATSEM.

Le service fonctionne à partir de trois inscriptions.

Il est annulé si ce seuil n'est pas atteint ou en cas d'absence de l'ATSEM.

L'ÉCOLE DE CLIMBACH

organise une nouvelle
collecte de vieux papiers.

Les fonds récoltés financeront les
projets pédagogiques des enfants.

Merci de déposer **vos journaux,**
magazines, annuaires, publicités et
archives dans la benne du foyer
communal, côté parking des
enseignants.



- ➔ 7 et 8 mars 2026
- ➔ 6 et 7 juin 2026
- ➔ 12 et 13 Septembre 2026
- ➔ 5 et 6 Décembre 2026





La rentrée en musique

Accompagnée d'une gourmandise
offerte par la Mairie !



Les anniversaires du mois

Chaque fin de mois est l'occasion de célébrer un ou plusieurs anniversaires en partageant
un gâteau ou une sucrerie confectionnée à l'école.



Des interventions tout au long de l'année

On change un peu des apprentissages traditionnels en faisant appels à des personnes extérieures pour un moment de découverte unique !



Sans oublier les interventions de notre rossignol préféré !



Des sorties pour se dépasser



Sortie



SCOLAIRE



Un repas équilibré

Ce projet rondement mené par l'équipe enseignante s'est terminé avec un petit déjeuner pris en commun pour les deux classes !



Le passage des lutins

Chaque année l'association Cœur de Mômes offre un cadeau aux enfants de l'école !

Un grand merci à eux pour leur générosité



Le marché de Noël

Pour partager un moment convivial en chanson !



Des Manneles pour la Saint Nicolas

Ces gourmandises sont offertes chaque année par la Mairie.



Les défis de Noël

L'équipe enseignante a choisi cette année de lancer des défis chaque jour à tous les élèves et ils ont été relevés avec brio !



Mot des Sapeurs-Pompiers de Climbach

Les sapeurs-pompiers de Climbach participent, avec ceux de Wingen et de Lembach, à la réalisation de plus de 200 interventions en 2025.

Nous intervenons sur des missions d'incendie, de secours à personnes ou d'opérations diverses comme les dégagements de chaussées ou la capture d'animaux.

Je tiens à vous informer, qu'un projet de regroupement avec la section de Wingen est en cours, il devrait aboutir au courant de l'année 2026.

Ce regroupement, qui se fera dans la caserne de Climbach, permettra de répondre plus efficacement aux sollicitations. La section regroupée interviendra sur les communes de Climbach et de Wingen.

Je remercie l'ensemble des sapeurs-pompiers de Climbach pour leur engagement et leur disponibilité.

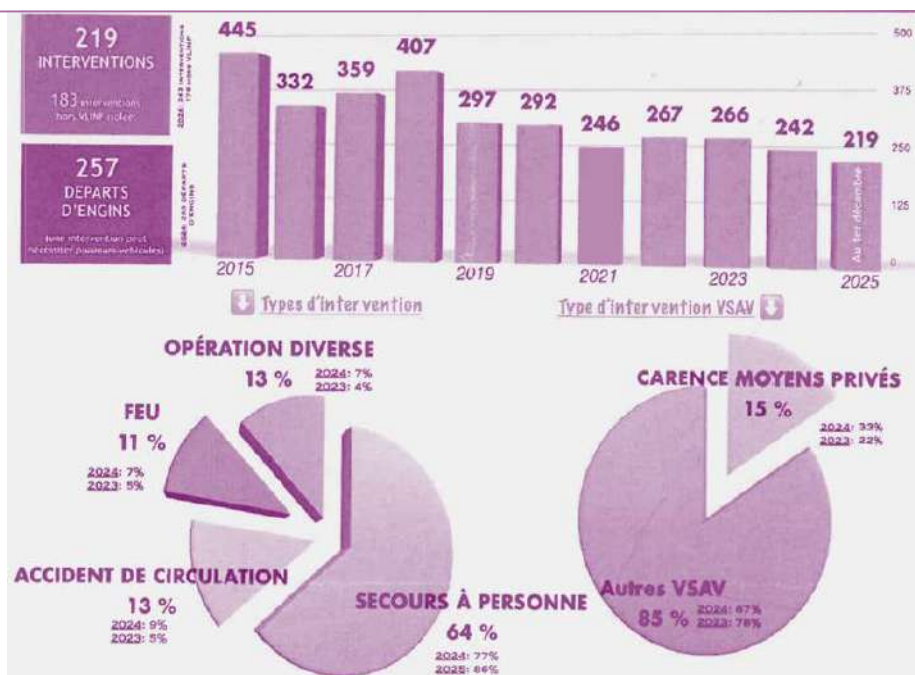
Je souhaite, comme les années précédentes, lancer un appel aux femmes et aux hommes de Climbach afin de grossir les rangs de notre section.

Pour plus d'info, www.sis67.alsace ou en me contactant au 06 68 70 57 61.

Les Sapeurs-Pompiers de Climbach vous souhaitent une bonne et heureuse année 2026.

Lieutenant Arnaud KUNTZ

UNITE TERRITORIAL DE LEMBACH Activité opérationnelle 2025 (au 1er Décembre 2025)



Adresse

Unité territoriale de Lembach

30a rue de Woerth
67510 LEMBACH
France
Tél. 03 88 94 29 50





Un petit clin d'œil à l'année 2025.

Cette année, nous avons eu le plaisir d'organiser un Marché de Noël le 29 novembre, à l'initiative de Véronique Schmitt et de Marie-Madeleine Roser. Elles nous ont vivement encouragés à faire revivre cette belle tradition qui nous est chère. Qu'elles en soient sincèrement remerciées.

De nombreux exposants ont répondu présents, des Climbachois comme des exposants venus d'ailleurs. Merci à chacun d'eux pour leur participation.

Un grand merci également aux membres du comité et, tout particulièrement, aux bénévoles qui se sont investis avec cœur pour faire de cette journée un moment de partage et de convivialité.

Toute l'équipe du Comité des Fêtes vous adresse ses meilleurs vœux pour une belle et heureuse année 2026.

Catherine (Katia) KIENY-SCHLICK

Présidente du comité des fêtes

16 Route de Bitche - Climbach

Tél : 06 60 34 09 28

L'association **Cœur de Mômes** qui a pour but de participer au financement et à l'organisation de divers projets éducatifs, culturels et sportifs pour les enfants de Climbach et environs a réitéré en février 2025 le repas couscous qui a rassemblé bon nombre de villageois dans un moment de convivialité.

Nous avons poursuivi nos activités avec nos bouchées à la reine à emporter, nos paniers barbecue, et notre vente de madeleines BIJOU qui rencontre toujours un franc succès.

Nous souhaitons vivement remercier tous ceux qui nous ont soutenu et qui nous soutiendront encore lors de nos futurs événements.

Pour toutes questions, n'hésitez pas à nous contacter par mail à l'adresse : coeurdemomes67@gmail.com



**Mesdames les Co-Présidentes
Valérie FRANK & Isabelle LAGE**





Année 2025



COUNTRY CLUB CLIMBACH NEWS



Une année bien remplie s'achève
avec 5 démos et animations lors de
différentes manifestations du secteur

Au programme pour 2026

- 18/01 : Kesselfleisch
- 05/26 : Loto Bingo
- 12/09 : 20ème Anniversaire du Club
avec une soirée animée par les Rusty Legs
et un workshop avec Séverine Fillion

L'Esprit Country

C'est Respect, Tolérance, Liberté
C'est partager l'amour de la musique country,
De la danse et de l'amitié,
C'est ne pas oublier les éternels
Ne pas avoir l'esprit de compétition,
C'est débarrasser sa partition,
C'est être ensemble sans se prendre la tête,
Faire soi, sourire, danser, participer,
Et se faire plaisir,
Camaraderie, complicité, convivialité...
Sont les 3 C de la Country.



DÉMOS 2025 AVEC NOS AMIS LES SANTIAGOS DE LANGENSOULTZBACH

15/06 : FÊTE DU FOLKLORE - HUNSPACH
21/06 : FÊTE DE LA MUSIQUE - LANGENSOULTZBACH
20/07 : FÊTE DES COYOTES - REICHSHOFFEN
28/08 : FÊTE DES JOCKERS - MERKWILLER
07/09 : WISSEINBURGEOISE

à celles et ceux
MERCI qui nous soutiennent
tout au long de l'année !



**COUNTRY CLUB
CLIMBACH**

Mars à mai : LES JUXTAPOSEUSES



Présentées pour la première fois en Alsace, les Juxtaposeuses ou tatouuses de murs sont deux artistes complémentaires. Coline Linder et Mélanie Busnel travaillent en Anjou et en Bretagne. De pratiques artistiques différentes, elles ont su par une scénographie bien réfléchie émouvoir un très large public. Elles sont aujourd'hui inscrites dans notre collection permanente.

Mai : Présentation de la collection privée Jean-Louis MANDEL



Célèbre collectionneur d'art, M. Jean-Louis Mandel a partagé sa passion en nous honorant de la présentation d'une sélection de sa collection privée.

Ph.: 1. Professeur Jean-Louis MANDEL Eva LINDER présidente de la Villa-EDA et Pierre Fickinger président des amis du MAMCS.

Décembre : « ORIGINES » À la découverte des artistes de la galerie.



Bientôt disponible sur abonnement Lavilla-EDA vous proposera le prêt d'œuvres d'art. Une « artothèque » est un moyen simple et peu onéreux de faire entrer l'art dans votre quotidien. ci contre sculpture de M. Filipowski. C.p : E. Friedmann

Depuis 2018, dix-neuf expositions ont permis à nos amateurs d'art d'explorer le monde intime de trente cinq artistes issus d'horizons géographiques divers et de pratiques plurielles.

Les lundis de Marcel

"CLAP DE FIN " C'est avec une certaine émotion que les auditeurs de notre historien ont assisté aux dernières conférences de M. Marcel Lorentz. Ces interventions ont permis à beaucoup d'entre nous d'affiner nombre de connaissances sur le passé de notre village. Au nom de tous... MERCI.



Conférence-déjeuner



Une excursion AMAMCS conviviale et inhabituelle le dimanche 18 mai: dans un petit village d'Alsace du Nord (Climbach) autour des..... asperges et d'une sympathique galerie associative puis direction Karlsruhe pour une visite du ZKM - Zentrum für Kunst und Medien Karlsruhe.

Au départ une invitation des animateurs de Lavilla-EDA (l'artiste peintre Eva Linder, Dominique Singer sculpteur et Christine Bach), pour célébrer la saison des asperges par une conférence que j'avais notamment donnée il y a une dizaine d'années à l'AMAMCS, suivie d'un repas autour de ce délicieux légume tant prisé des alsaciens, et d'une visite de la galerie.

Le titre de la conférence: Les asperges, les gènes, l'art, Marcel, Edouard, Jean-Jacques et les autres.... (Proust, Manet, Rousseau et les autres).

Le repas: asperges blanches de Surbourg servies dans des jolies assiettes "Oberei" illustrées par les aquarelles d'Henri Loux (1873-1907), fraises et vin d'Alsace. 70 convives, la moitié membres de l'AMAMCS, l'autre moitié les amis de Lavilla-EDA...

Dans la galerie visitée après le déjeuner, des œuvres de Eva Linder et quelques œuvres de Ann Loubert, Damien Deroubaix et Michel Krieger, autour des asperges bien sûr... Puis départ pour le ZKM - Zentrum für Kunst und Medien Karlsruhe.

Merci à vous tous. Jean-Louis Mandel

Ndlr: (Généticien, chercheur, (Pr.) au Collège de France et Post-doctoral à University of Toronto).



À l'occasion de cette journée nos convives ont été invité à découvrir tous les attraits de notre région, son dynamisme touristique gastronomique et culturel. La grande diversité d'offres dans ces domaines en a séduit plus d'un. Le déjeuner était entièrement composé de produits issus du savoir faire de nos artisans et cultivateurs locaux*. Lavilla-EDA aujourd'hui partenaire des « AMAMCS » a recueilli avec fierté de nombreux compliments et témoignages de satisfaction. * Ferme Scharrenberger (SURBOURG) Boulangerie et pâtisserie Lorentz (CLIMBACH)

MERCI à Barbara PAQUI directrice de l'Alsace Verte, à nos deux villageois Éric GASPARINI (sono) et Brigitte FAUTH (Soutien logistique).

NOS VISITES : Gal-LEADER Bus-tour. Groupe CROCULTUR' Soultz-Sous-Forêts. EPSMS du Saulnois. Albestroff (Moselle).



CLIMBACH « L'internationale ». C'est la Première étape villageoise sur la grande traversée de France. L'Hexa-Trek, un sentier de 3034 km, de Wissembourg à Hendaye reliant 14 des plus beaux parcs naturels et traversant la France des Vosges jusqu'aux Pyrénées.

Ce sont environ une dizaine de marcheurs qui chaque jour traversent notre village. En cette année nous avons pu rencontrer des groupes de treize pays différents. Beaucoup d'entre eux ont fait halte autour de notre espace d'accueil afin de pouvoir se reposer un moment, déjeuner ou remplir leurs gourdes à notre fontaine et faire quelques provisions chez notre boulanger.

Au seuil de cette année, deux mots: courage et abnégation, c'est par ces deux mots simples, que toute notre équipe, nos amis partenaires et les fondateurs de Lavilla-EDA vous souhaitent de pouvoir grandir avec enthousiasme et dans la joie vers demain. Construisons et célébrons 2026 EMSEMBLE. Bonne année à vous tous.



Le Conseil de fabrique de Climbach

Chers habitants de Climbach,

C'est toujours un plaisir de pouvoir vous adresser quelques mots à l'occasion de notre bulletin annuel. Grâce à vous tous, notre village garde toute sa vie et sa chaleur : un grand merci à notre chorale, à notre lectrice et à toutes les personnes fidèles à chaque messe qui rendent chaque célébration si chaleureuse et conviviale. Votre présence, votre bonne humeur et votre générosité font toute la différence pour notre église et pour la vie de notre communauté.

Merci aux bénévoles qui donnent de leur temps et de leur énergie, et à tous ceux qui soutiennent nos projets. Grâce à vous, notre église reste un lieu où l'on se retrouve, où l'on partage et où l'on se sent un peu plus proches les uns des autres.

Comme il est écrit dans Hébreux 10:24-25 : **"Veillons les uns sur les autres pour nous encourager à l'amour et aux bonnes œuvres. »**

N'abandonnons pas notre assemblée, comme c'est la coutume de quelques-uns, mais exhortons-nous mutuellement."

En 2026, nous espérons continuer à faire vivre ces moments simples mais précieux qui renforcent le lien entre nous.

Avec toute ma sympathie et mon amitié,

François KOCHERT

Président du Conseil de Fabrique de Climbach



Paroisse Catholique

Sébastien Philipps, Curé

15 Route de Bitche 67510 LEMBACH

Tél : 03 88 94 41 01

philippssebastian@gmail.com

Francis Lorentz, Diacre

Tél : 06 79 14 10 18

Site : <https://www.presbytere-de-lembach.com>

Le Conseil presbytéral

Bonjour à vous !

Je suis Marie-Claire Helmlinger, nouvelle pasteure de la paroisse de Wingen-Climbach. Originnaire de Haguenau, je viens d'arriver en septembre pour être pasteure dans votre région. Je dessers également d'autres paroisses comme Lembach-Ober-Niedersteinbach et Langensoultzbach-Mattstall. Cela me ferait plaisir de faire votre connaissance, ainsi, si le temps est long pour vous ou si vous avez une demande, n'hésitez pas à me contacter. Mes coordonnées sont plus bas.

Voici le mot d'ordre pour notre Eglise, à l'entrée de cette nouvelle année :

Dieu dit : « **Voici, je fais toutes choses nouvelles** » Apocalypse 21,5

Dieu fait-il réellement toutes choses nouvelles ? Nous pouvons en douter en regardant les actualités de notre monde. Si nous examinons les années précédentes, guerres, dérèglements climatiques, maladies étaient déjà présents, y a-t-il donc du changement ?

Notre mot d'ordre s'adressait, à l'époque, à des chrétiens persécutés sous le règne de l'empereur romain Domitien, alors qu'on leur imposait le culte impérial. Jean, l'auteur de l'Apocalypse, leur livre alors une révélation, un sens à ce qu'ils sont entrain de vivre. Cette parole de Dieu les appelle à garder un regard rempli d'espérance pour la vie qu'ils mènent en la présence de Dieu malgré les persécutions.

En ce début d'année où nous prenons des résolutions personnelles, trouvons au fond de nous-même ce regard d'espérance et de joie sur notre monde et les événements qui ont lieu. Oui, il y a du changement, ouvrons-les yeux pour le voir ! Que nous trouvions la force non pas de sombrer dans l'obscurité, mais de tenir dans la lumière ! Trouvons le courage et l'envie d'être également une source d'espérance autour de nous.

Belle année 2026 à vous

Marie-Claire Helmlinger

06.02.50.54.42

marie-claire.helmlinger@uepal.fr

85 rue principale

67360 Langensoultzbach



**Culte plurisectoriel (Wingen-Langensoultzbach)
du 15 juin 2025**

Paroisse Protestante

Pour suivre les informations de la paroisse,
les prochains cultes etc...

rendez vous sur la page du Secteur paroissial de Lembach/Pfaffenbronn/
Obersteinbach/Niedersteinbachn/Wingen et Climbach

www.uepal.fr/paroisse/paroisses-de-lembach-et-wingen/



**Madame le Maire,
les adjoints,
et les conseillers municipaux vous adressent à toutes et à tous
leurs meilleurs vœux de BONHEUR, de RÉUSSITE, et de SANTÉ.
Que cette année soit remplie de bienveillance et de tolérance.**

